

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES  
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES  
DE  
L'EUROPE,  
ET  
PRINCIPALEMENT,  
DE  
LA SUISSE.

---

DÉDIÉ AU ROI.

---

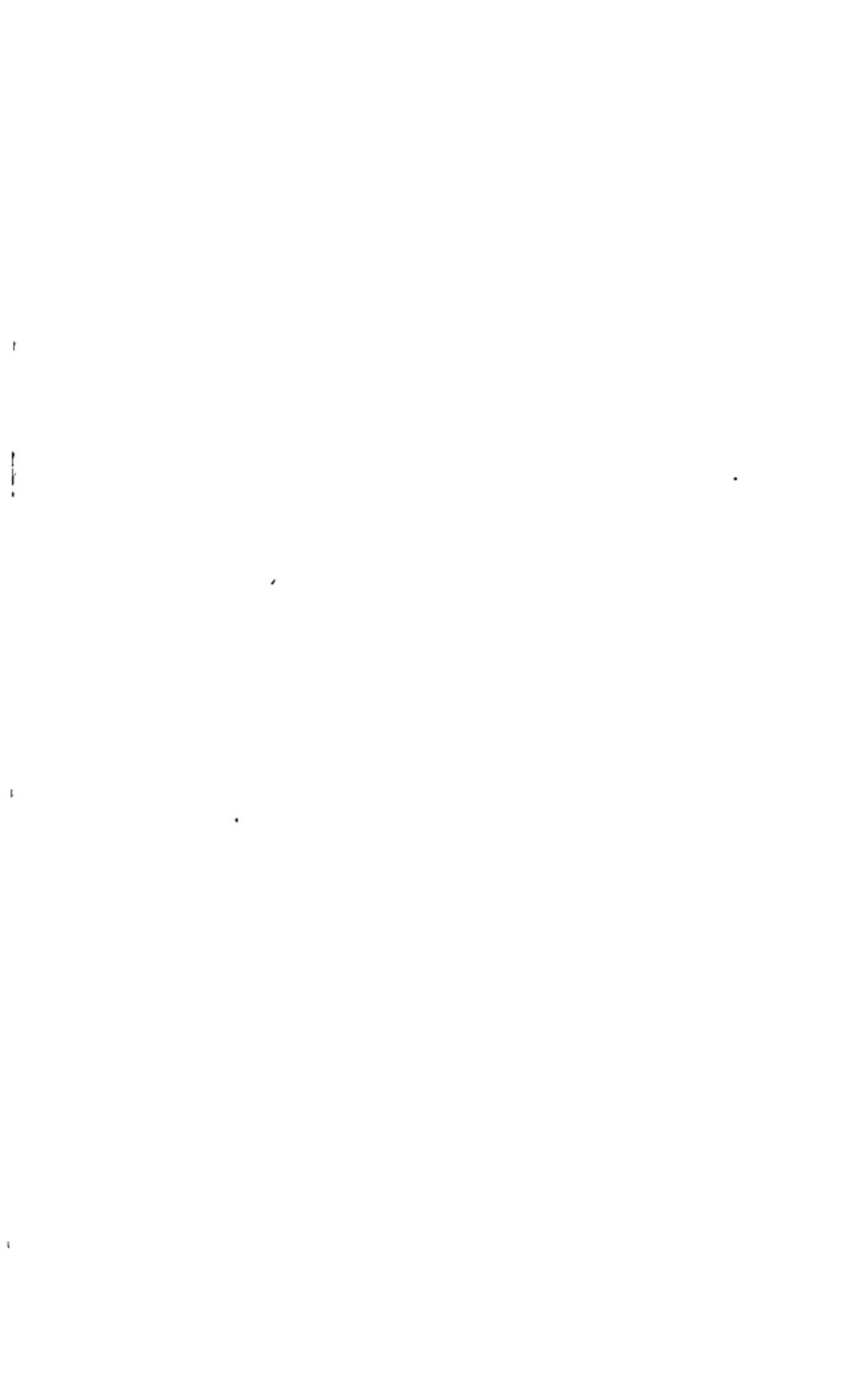
---

A O U S T. 1772.

---

---

A NEUCHÂTEL,  
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ,  
TYPOGRAPHIQUE.





N O U V E A U  
JOURNAL HELVÉTIQUE.

---

A O U T. 1772.

---

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

---

I. *ESSAI sur le caractère, les mœurs & l'esprit des femmes, dans les différens siècles, par M. THOMAS. Lausanne, chez F. Grasset, &c. 1772.*

ON se plaint assez ordinairement, monsieur, que tout est dit, que l'on ne fait plus que répéter fastidieusement les idées d'autrui, & que la fraîcheur de la nouveauté manque à presque tous nos ouvrages modernes. Serait-ce que tous les sujets eussent

été traités, toutes les idées développées, tous les genres portés à leur perfection? Mais que de matieres également utiles & neuves attendent pour recevoir une forme, que la main du génie s'en empare & les travaille! Que de vérités oubliées ou négligées à renouveler! Que de vérités effleurées à approfondir! Dans tous les genres, peut-être, que de découvertes à faire! Que de défauts à corriger! Que de choses à perfectionner! Une source inépuisable nous est ouverte; mais l'accès n'en est permis qu'au génie guidé par la réflexion; tandis que l'esprit, qui en ignore l'existence, & auquel l'approche en est interdite, s'amuse avec légéreté à tourner & retourner sans cesse autour du petit nombre d'objets qui sont à sa portée, sans avoir le courage d'esprit nécessaire pour s'enfoncer dans la retraite & dans les méditations, qui produisent le génie de l'invention, & qui ont vu sortir de leur sein tous ces grands auteurs, dont les ouvrages immortels furent à jamais les délices de l'homme de goût, & semblent jouir du privilege d'une éternelle & inépuisable nouveauté. Pardonnez-moi cette réflexion, monsieur, je l'ai crue utile; elle est courte, & ne me parait point étrangere à mon sujet.

En effet , parmi cette foule d'ouvrages à faire , dont il me semble que le germe fécond n'attend pour éclore & porter à la fois des fleurs & des fruits , que d'être cultivé & développé par quelqu'homme de génie , je ne fais s'il en ferait de plus utile qu'un traité des femmes , où , après avoir tracé le caractère que donna la sage nature à cette partie intéressante du genre humain , on examinerait jusqu'à quel point la société en a défiguré & détérioré presque tous les traits , pour tâcher ensuite de les ramener au bonheur , en les ramenant dans la voie que la nature leur avait marquée , le long de laquelle elle avait semé la félicité , & qu'elle les invitait si doucement à aimer & à suivre. L'ouvrage de M. Thomas pourrait fournir des matériaux propres à l'ouvrage que je propose : il a voulu faire voir ce que les femmes ont été , ce qu'elles sont , & ce qu'elles pourraient être. Dans ce but , il parcourt l'histoire ancienne & moderne , & remontant aux premiers siècles , il y offre le tableau de ces femmes fortes , dont les passions héroïques ont produit des actions d'une générosité au dessus de leur sexe , & peut-être trop au dessus de leur sexe pour mériter les éloges de celui même dont elles forcent l'admiration. Là se voyent

ces fieres Lacédémoniennes, qui ne connoissaient de famille que la patrie, pleines d'un courage mâle & d'une féroce intrépidité contre les sentimens mêmes les plus tendres, dès que l'amour de la patrie s'élevait contr'elles. Là se voyent ces vertueuses Romaines, ces femmes chastes & laborieuses, dont une retraite paisible conservait & nourrissait les qualités respectables; qui, loin des frivoles amusemens, du luxe & de la dangereuse oisiveté, remplissaient les devoirs de la vie domestique; heureuses par l'amour de leurs époux, & ne connaissant de parure que les vertus qu'elles inspiraient à leurs enfans. Mais bientôt la société s'étant (comme l'on dit) perfectionnée, les femmes s'étant répandues, elles passèrent insensiblement des vertus aux vices, par l'esprit & les talens: marche trop ordinaire de l'esprit humain. Du sein de la corruption naquit la philosophie vigoureuse & roide des Stoïciens, secte étonnante, qui concentrant l'homme en lui seul, échauffant son cœur de l'enthousiasme de la vertu, la plaçant au dessus de l'univers avili, exaltait son ame & la remplissait d'un feu sublime, capable de produire les actions les plus merveilleuses. Des héroïnes osèrent embrasser cette auguste philosophie, & furent dignes du respect de l'univers, en sui-

vant les maximes séveres, en pratiquant  
 ses admirables préceptes, en obéissant tou-  
 jours à ses loix inflexibles. Ainsi la vertu  
 brillait d'un éclat céleste au milieu des vices  
 les plus abjects qui régnaient à Rome sous  
 les empereurs, lorsque le christianisme  
 naquit. Les femmes qui sûrent & osèrent  
 professer cette religion persécutée, appel-  
 lées par elle à des vertus que la nature  
 leur avait déjà prescrites, conserverent une  
 ame pure, exempte de la corruption géné-  
 rale, assez ferme pour résister au torrent  
 de l'exemple, assez grande pour jouir du  
 sublime bonheur de se dompter soi-même,  
 assez courageuse pour soutenir les plus af-  
 freux tourmens. Enfin le colosse de la  
 grandeur Romaine s'écroula, & des barba-  
 res en partagèrent les débris. C'est aux fau-  
 vages à aimer. Ceux qui, à la chute de l'em-  
 pire, inonderent l'Europe, y porterent les  
 semences de l'esprit de galanterie, ou plu-  
 tôt de la chevalerie, & jetterent les fonde-  
 mens de l'empire des femmes. La cheva-  
 lerie vint les affermir : un amour chaste,  
 noble, constant, ennoblissait alors les deux  
 sexes, & renforçait les caractères : on célébra  
 les femmes, & les poètes ne chanterent pres-  
 que plus que leurs charmes & leurs vertus.  
 On vit le courage militaire animer le sexe

le plus faible & l'entraîner sur les champs de bataille, au milieu des guerres & des combats. Mais à l'instant où le crépuscule de la science éclaira l'Europe, un nouveau genre de gloire séduisit les femmes; l'érudition, l'éloquence, la poésie, la philosophie, la théologie, elles s'arrogerent tout & envahirent ce vaste pays de la science, qui semble être du domaine des hommes. Alors, plus que jamais, on leur prodigua des éloges non moins outrés qu'ennuyeux, où l'on mettait toutes les sciences à contribution pour les louer. Une foule de panégyriques, une foule d'ouvrages ridiculement galans parurent dans ce siècle. Alors aussi s'éleva la très-vague & très-inutile question sur l'égalité, ou la prééminence des sexes, qui fut assez généralement décidée à l'avantage des femmes. Des hommes érudits démontrèrent ennuyeusement & par les preuves les plus singulières, la supériorité incontestable du beau sexe; & cependant notre orgueil sans doute nous en fait douter encore aujourd'hui.

L'auteur emploie plus de quarante pages à l'examen de cette question, relativement aux talens & aux vertus. Je n'ai garde de le suivre dans ce labyrinthe, mais il

me semble en général que l'étendue, l'évélution, la chaleur & la profondeur des pensées & des sentimens, qualités dont la réunion compose le grand génie, ne se trouvent gueres chez les femmes; que leurs passions, plus vives que les nôtres & plus promptes à s'enflammer, sont par-là même moins énergiques & moins durables; que leurs vertus plus douces & plus naturelles, sont moins ardentes & moins fermes; que leurs principes moins raisonnés, sont moins solides & moins efficaces. Mais à quoi bon cette comparaison, si ce n'est à faire voir que le créateur, en donnant à l'un des sexes les qualités qui manquent à l'autre, a voulu les rendre nécessaires l'un à l'autre, heureux l'un par l'autre, & meilleurs par leur union? Les organes, l'éducation, les occupations, les devoirs, tout est différent; les caracteres doivent donc l'être. Le but de la nature n'est point le même dans les deux sexes; la perfection n'y est donc point la même. Pourquoi préférer l'un des deux? Ils sont également parfaits, ils concourent également au bien général. Que chacun ait les vertus de son sexe, qu'il s'efforce de les modifier utilement par les vertus de l'autre sexe, & il sera assez parfait. La nature nous invite à marcher par

des routes différentes à notre bonheur commun : suivons-les, & ne disputons pas sur la prééminence.

Je reviens à l'histoire des femmes, qui, depuis le seizième siècle, perdirent par degrés leur empire. J'aime à lire dans l'ouvrage d'un français ce que j'ai toujours pensé, que François I. donna le signal de la corruption en France. Elles durent aux progrès de la société la négligence des devoirs, des devoirs sacrés & touchans de la vie domestique; la perte de ce bonheur pur & paisible, attaché à leur accomplissement; l'extinction de l'amour, auquel succéda une froide & insipide galanterie, insupportable à toute ame vraiment & profondément sensible, des plaisirs vains & factices, des amusemens vils & tumultueux, qui ne pénètrent point jusqu'au cœur. Voilà quels sont les fruits de l'éloignement funeste où elles sont aujourd'hui de la nature. Politiques, intrigantes, dévotes & galantes pendant la régence, elles se corrompirent sous LOUIS XIV. par le luxe & la dissipation continuelle. Dès-lors, moins occupées de leurs devoirs, elles eurent plus de tems à perdre; il fallut distraire cet ennui, né du désœuvrement qui les poursuivait. Tout se mêla; tout se confondit; tout

vint fondre à Paris; les vices s'augmenterent en fermentant, pour ainsi dire, ensemble; les agrémens prirent la place des vertus, les amusemens des devoirs; une frivolité universelle éteignit le feu des passions, & les deux sexes, par un mélange indiscret & continu, se communiquèrent leurs vices, & abandonnerent leurs vertus. Les femmes perdirent la modestie & la douce timidité qui se nourrissent dans l'ombre de la retraite; les hommes n'eurent plus cette énergie de caractère qui fait leur gloire; leur ame s'effémina, & les deux sexes se dénaturerent.

Tels sont les abus, dirai-je, ou les effets naturels d'une société trop universelle. Joignez-y le goût de l'esprit, la manie de la science ridicule, foudroyée par Moliere, utile, peut-être, comme le prétend l'auteur, dans un siècle où les vertus sont, dit-il, remplacées par les lumières, où du moins on a besoin d'être éclairé, pour oser être vertueuse & vivre selon la nature. Mais où trouver une femme jeune & aimable, avec toutes les graces de son sexe, qui fut penser profondément & qui n'affectât rien, qui put apprécier & sentir les grandes choses, & ne dédaignât jamais les petites, à qui le goût des connoissances ne fit né-

glier aucun devoir , aucun détail. M. Thomas fait qu'il en est de telles dans ce siècle. Heureux l'homme de lettres , dont elles embelliraient & animeraient l'existence !

Mais si les femmes n'osèrent montrer leurs connoissances , elles voulurent avoir de l'esprit ; elles furent auteurs. Madame de la Fayette écrivit des romans ingénieux , pleins d'une douce sensibilité. Madame de Sévigné composa ses lettres charmantes , dont l'aimable négligence , l'agrément & la vivacité , ne font rien encore au prix de l'imagination pittoresque & des tendres sentimens qui y regnent , & lui font faire des expressions parfaitement justes à sa pensée.

Les femmes avaient encore conservé quelque empire ; il finit , lorsqu'une volupté effrénée eut enfin secoué le joug de la honte ; lorsqu'une légèreté sans bornes , voltigeant sans cesse d'idées en d'idées , de sentimens en sentimens , en fut venue à rire de tout , à ne rien sentir , à ne plus penser. Le goût de la société des femmes augmenta , & bientôt on ne sût plus les aimer : l'amour & tous les sentimens profonds parurent souverainement ridicules & romanesques à des gens , qui parlent sans cesse de sensibilité ,

fans jamais rien sentir : la vie retirée & domestique fut oubliée & parut sauvage ; on voulut toujours s'amuser. Qu'est-il arrivé ? Les agrémens font tout, la vertu n'est rien, ou n'y croit plus, parce qu'on n'en veut plus. Une activité froide, inquiete, s'attache à des riens, les discute, s'y livre, se concentre en eux & méprise le reste. Tout fourmille de demi-savans ; chacun veut paraître instruit ; chacun lit, écrit, raisonne de tout avec légèreté : on effleure tout : on n'approfondit rien : on ne fait rien.

Sous le regne précédent, on louoit encore des femmes ; on les loue aujourd'hui moins que jamais. Eh ! comment les louer ? On les voit trop pour s'en enthousiasmer, & l'enthousiasme seul fait louer. Des ames froides ne savent pas même estimer, ne veulent plus estimer, ne voyent rien d'estimable. Il est cependant des femmes vertueuses, qui se rapprochent de la nature, autant que le permet une tyrannique bienfiance, d'autant plus dignes d'éloges & d'admiration, qu'elles vivent dans ce siècle de frivolité. L'auteur finit par tracer ce tableau touchant, & par exhorter les femmes à l'imiter. Telle est à peu près, monsieur, la substance de l'ouvrage dont je m'étais engagé à vous rendre compte, & sur lequel j'ignore pleinement quel fera le jugement du public.

Je devrais peut-être avoir la prudence de supprimer le mien ; mais je ne puis m'y résoudre.

J'ai admiré deux odes de M. Thomas, l'une sur le tems, l'autre sur les devoirs de la société ; je n'ai pas lu sans plaisir ses discours académiques, où il y a plusieurs morceaux d'effet : j'aime à voir que tous ses ouvrages portent l'empreinte d'un caractère bon & vertueux, & si je n'approuve pas toujours en lui ce qui est de l'auteur, j'honore l'homme, & je respecte ses intentions. Je vous parlerai de son ouvrage comme je lui en parlerais si j'avais le bonheur de le connaître.

Le style ne m'en paraît pas naturel ; il a quelque chose de gêné & de contraint, & j'avouerai qu'il y a nombre de phrases que je n'ai pu venir à bout de comprendre. Il y a je ne fais quelles idées subtiles, impalpables, & comme dirait le bon Montaigne, *insubstantielles*, qui m'échappent à force de finesse. Les sentimens m'y paraissent trop analysés, trop menuisés, les métaphores & les comparaisons souvent amenées & forcées, les idées trop aiguës, si j'ose le dire, & trop peu développées.

En général, quoiqu'il y ait de fort bonnes choses dans cet ouvrage, le manque

d'aifance & de simplicité en rend la lecture extrêmement fatigante. Avoir un ftyle coulant, devient un grand mérite aux yeux d'un homme qui lit beaucoup.

Cette remarque effentielle peut s'étendre à tous nos auteurs modernes, ou peu s'en faut ; ils courent après les fleurs , ils fe détournent pour en cueillir , ils veulent tous avoir de l'esprit. L'orateur oublie que Bossuet dédaignait les fleurs , & qu'une fublime négligence est fa parure. Le poète oublie combien Racine & La Fontaine étaient fimples dans leurs pensées , & naturels dans leurs images : l'historien même semble croire que fa tâche effentielle est de répandre des fleurs fur fa narration. On s'attache dans tous les genres à une précision de ftyle plutôt que d'idées , qui n'est point naturelle : on imite ces riches fans goût , qui préfèrent le fpectacle d'une eau comprimée qui s'élançe avec effort vers le ciel , à la vue du paisible ruiſſeau qui parcourt en serpentant & fans gêne une prairie émaillée de fleurs fimples & nées fans culture.

J'aurais un confeil à donner , pour fe préserver de cette corruption de goût. Ce ferait la lecture des anciens , d'Homere surtout , le plus naïf & le plus fublime de tous les auteurs ; celle de Fénelon , de Racine

& de La Fontaine en Français ; celle de Cicéron ; celle des romans de Richardson ; j'ajouterai , dussai-je paraître très-ridicule à certaines personnes , celle de Moïse & des évangélistes.

Je finis , monsieur , parce qu'il me reste trop de choses à dire , & j'ai l'honneur , &c.



II. *Versuch , &c. Essai sur l'ordre social.*  
Bâle , chez Schweighauser. 1772. brochure  
de 128 pag. in-octavo.

TOUT ce que nous connaissons de la nature de l'homme , de ses penchans , de sa destination , démontre clairement que le but du créateur a été d'assurer le bonheur de ses créatures intelligentes , par le travail , par une bienfaisance réciproque , par la sagesse & la vertu , par l'ordre & l'harmonie. C'est pour cela qu'il distribue différemment entre elles les talens & les avantages. Ce n'est point un pere injuste qui favorise quelques-uns de ses enfans , tandis qu'il accable les autres. Son amour embrasse toutes ses créatures ; le bonheur social de l'homme , le bien-être de tous les membres  
de

de la société exigeaient cette inégale distribution.

La conservation de soi-même est le premier devoir de l'homme, la nourriture & le travail sont ses premiers besoins. Sans le travail, ni son corps ni son ame ne parviendrait jamais à ce degré de perfection auquel la nature le destine.

La prospérité d'un état repose uniquement sur *l'agriculture*. Il est impossible que la terre nourrisse un plus grand nombre d'habitans que ceux qui tirent leur subsistance de la chasse, de la pêche, & de l'agriculture. Les deux premiers peuvent convenir à un peuple sauvage & sans société.

La vie pastorale, qui s'occupe du soin des troupeaux, peut aussi subsister avec une vie errante; mais la culture des terres suppose la propriété, une société fixe & durable. Ce n'est qu'autant que cette vocation est florissante que les autres peuvent prospérer. Les commodités & les agrémens de la vie, les inventions du luxe, le repos, l'ordre & la sûreté, tous les avantages de la société, dépendent de l'abondance des choses nécessaires à la vie.

Tant que le travail des cultivateurs ne pourra fournir qu'à leur propre subsistance, la société doit être fort languissante; mais

dès que l'agriculture nourrira un certain nombre d'hommes, outre ceux qui s'en occupent, alors leurs facultés commenceront à se développer. L'agriculture ne tarderait pas à languir, si toutes les branches de l'activité ne venaient pas augmenter cette source, trop souvent méconnue, de la félicité publique, s'il n'y avait pas dans chaque pays autant d'habitans que l'agriculture peut en nourrir, & qui augmentent la valeur du produit des terres. Par cette influence réciproque des différens états qui forment la société, les travaux de l'industrie se multiplient, la prospérité s'étend, & l'homme jouissant avec reconnaissance des bienfaits de son auteur, se prépare à cette félicité qui l'attend dans un autre ordre de choses.

C'est une loi générale de la nature, qu'aucun particulier ne peut s'appliquer utilement & d'une manière durable à une vocation, si elle ne lui rapporte au moins de quoi subvenir à son entretien & aux fraix qu'il est obligé de faire en l'exerçant. Ce principe qui est vrai dans tous les arts, est surtout applicable à l'agriculture. Le bien-être du cultivateur dépend du plus grand *produit net* des terres; c'est aussi la source du bonheur des états, & comme les succès d'une classe de citoyens influent sur le bon-

heur de toutes les autres classes, de même la prospérité d'une nation influe de proche en proche sur toutes les autres.

Puisque l'agriculture, & les rapports des autres membres de la société avec les cultivateurs font le bonheur des états, cet objet mérite d'être examiné dans tous ses différens points de vue. Essayons de nous en former en petit une idée distincte. Supposons avec M. *Patullo*, un cultivateur, dans une terre de 300 arpens: comparons la recolte & la dépense. On fait que l'on destine à la culture du grain un tiers du terrain, les deux autres tiers sont consacrés aux prairies. Un malter de froment pèse communément 240 liv. & vaut au prix moyen 6 goulden ou 15 l. de France. Le produit net sera de 457 malters  $\frac{11}{15}$ . ou 7016 liv. en faisant entrer dans la somme des fraix tous les déboursés quelconques, pour la culture des terres, l'entretien du bétail, des domestiques, du cultivateur & de sa famille. Ce calcul ainsi fait peut servir de regle, quoiqu'il ne convienne pas également à tous les pays.

Il montre d'abord que l'agriculture est une vocation qui exige plus de dépense qu'on ne l'imagine quelquefois dans les grandes villes. Pour être un bon cultivateur,

il faut plus que de la bonne volonté, & les beaux discours ne suffisent pas pour encourager l'agriculture.

En continuant à examiner ce calcul, on voit que d'un terrain de 300 arpens, bien cultivés, on peut tirer l'entretien nécessaire à quatre-vingt-cinq personnes, tant maîtres que domestiques. Supposons que le propriétaire consacre à améliorer son fond ce qu'il lui en coûterait pour nourrir deux domestiques oisifs & deux chevaux inutiles; qu'il mette en valeur 25 arpens de terre, & qu'il augmente d'un quart le produit de ses prairies, il en résultera une augmentation de 100 malters de grain, & par-là même une plus grande quantité de bétail pour la nourriture de l'homme, & d'engrais pour l'amélioration des champs. Dans la supposition contraire, les résultats seront directement opposés. Que le propriétaire, faute de soins & de dépenses, diminue d'un quart le rapport de ses terres; que son fermier ait des chevaux plus faibles, de plus mauvais domestiques, une moindre quantité de bétail, qu'il fasse moins de fumier, qu'il travaille moins ses terres, que la culture lui coûte davantage, & que la récolte soit moindre d'un quart: le produit net ne fera plus que de 293 mal-

ters; donc onze personnes de moins en tireront leur nourriture, & si cette diminution n'est pas compensée par quelque autre endroit, onze personnes tomberont dans la misère.

Il importe donc à la société, que le propriétaire diminue le nombre des hommes & des bêtes qui ne travaillent point à la culture des terres.

Au reste, ce que nous venons de voir en petit, n'est pas moins vrai dans un espace plus considérable. Imaginons une province qui contienne 300,000 arpens de terres en valeur, & 100,000 en friche. Si l'agriculture y est florissante, si les autres classes de citoyens y sont dans un rapport convenable avec les cultivateurs, il y aura dans ce pays 85,000 âmes heureuses & utiles.

Supposons que le génie des habitans, leur gouvernement, leurs mœurs soient convenables à ce système d'économie, la population y montera dans l'espace de 10 à 20 ans, de 85,000 à 110,000 habitans. Dans le cas contraire, le produit net de cette même province tombera de 930,000 malters à 818,000, & la population de 85,000 âmes à 74,000. Tous les ordres de cito-

yens feront dans la souffrance , & le désordre sera général.

Souvent le *propriétaire* d'un terrain doit être distingué du *cultivateur*. Il y a dans la société un ordre de citoyens qui s'occupent à cultiver les terres, pour en tirer leur nourriture & celle d'autrui. Il en est d'autres à qui les terres appartiennent, & qui en retirent un certain bénéfice, sans y rien mettre de leur travail. Le première classe est celle des *cultivateurs*, la seconde celle des *propriétaires*. Enfin il y a des hommes, qui fournissent aux propriétaires & aux cultivateurs certaines commodités & certains secours nécessaires à l'agrément de la vie & à la culture des terres; c'est la classe des *artisans*, des *ouvriers*, & des *domestiques*.

Entre toutes les vocations dont s'occupent ces trois classes de citoyens, il n'y en a point de plus utile que l'agriculture. *Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil est agricultura melius, nihil uberior, nihil dulcius, nihil homine libero dignius.* Cic. Off. L. I.

Plus on augmente le produit net de l'agriculture, & plus on contribue au bien de la société. Tout ce qui diminue les fraix de la culture, augmente aussi le bonheur de l'humanité. Plus il y a de cultivateurs riches, laborieux & instruits, plus aussi

L'état est florissant, plus la population est étendue. Au contraire, à mesure que l'on voit diminuer l'industrie & l'application des cultivateurs, on remarque que l'état est moins florissant. Il importe que le cultivateur qui n'est pas propriétaire, retire outre ses fraix un profit assez considérable pour engager des gens aisés & honnêtes à embrasser cette vocation nécessaire. L'agriculture doit procurer autant de considération & de profit qu'aucune autre. La liberté de cultiver entre toutes les especes de plantes, celles qui paraissent les plus avantageuses, la commodité d'écouler les denrées, contribuent aux progrès de l'agriculture. Si le cultivateur gagne du tems, s'il peut diminuer le nombre de ses bêtes de somme & de ses domestiques, en un mot, si les fraix de culture sont moindres, sans que le travail soit plus mal fait, son profit sera plus considérable & l'avantage commun sera augmenté. Diminuer les avances que l'on fait au cultivateur, c'est porter atteinte aux progrès de l'agriculture, & nuire au bien de la société.

Qu'on n'envisage pas le propriétaire comme un être inutile, qui consomme un revenu qu'il n'a point gagné. Il est chargé d'améliorer ses fonds par des réparations

utiles, à entretenir les bâtimens nécessaires. Il est le maître d'employer selon son goût le produit de ses terres, pourvu qu'il ne fasse rien contre le bien public. S'il n'en consacrait pas une portion considérable à des objets de seconde ou troisième nécessité, la classe des artisans & des domestiques manquerait d'occupation & de subsistance. Cependant il est certaines règles qu'il ne peut enfreindre sans rendre son état plus mauvais. Il doit consacrer une partie de ses revenus à améliorer son fonds, à réparer les bâtimens, à entretenir les ponts, les chemins, les canaux, à défricher des terres, à planter des arbres. Un propriétaire sage évite tout ce qui peut diminuer le produit de ses terres. Il ne change pas ses guérets en parcs ou en parterres. Dans tout ce qu'il fait pour son agrément, il cherche à joindre l'utile. Il use avec précaution du droit de chasse, il n'empêche point le laboureur de se garantir des ravages du gibier. Desirant d'augmenter le nombre des bons cultivateurs, il consacre quelque chose à l'éducation des jeunes gens qui sont destinés à cet état. C'est un devoir pour lui d'adoucir les travaux du laboureur, par des récréations innocentes.

Le propriétaire a aussi des devoirs importants à remplir envers les artisans. Il favorise les arts qui exigent plus de talent, ceux qui répandent le goût de l'ordre, de la beauté, & de l'harmonie, ceux qui servent à l'ornement des villes, des maisons, des campagnes. L'intérêt du propriétaire est très-étroitement uni à celui du cultivateur; l'un & l'autre ont besoin que les artisans & les domestiques soient dans le bien-être. Sans eux, ils manqueraient de secours, & ils seraient privés de mille commodités. Cette classe de citoyens est donc indispensablement nécessaire au bonheur de la société.

Si les artisans haussent le prix de leur travail, ils augmentent les frais de culture, le produit net des terres diminue, la population décroît, & toutes les classes de citoyens sont dans la souffrance.

L'avantage de chaque vocation mécanique se mesure comme celui de l'agriculture, sur le *produit net* qu'en retire celui qui l'exerce. Si le gain qu'on fait dans une profession diminue le profit du cultivateur, il nuit par là même au bien de la société, il est illégitime.

Il n'est pas moins dangereux d'employer quelque sorte de gêne pour augmenter le produit net des terres. Tout moyen de cette

forte est une injustice ; il n'est permis à personne de porter atteinte à la propriété & à la liberté de qui que ce soit, pour son avantage particulier. Cette contrainte ferait funeste, en ce qu'elle détournerait les hommes d'embrasser les vocations utiles, ce qui hausserait le prix de plusieurs denrées. *Liberté & propriété*, voilà les moyens sacrés de conserver à tous les citoyens les droits qui leur conviennent. Laisser à chaque chose son cours naturel, ne mettre aucune borne aux progrès d'une vocation, c'est le moyen d'entretenir l'équilibre. Des qu'une vocation paraîtra plus lucrative, il s'y vouera un plus grand nombre de personnes, qui offriront leur travail à un moindre prix, jusqu'à ce que l'on soit venu au point de la médiocrité. Si la diminution passe ce terme, plusieurs abandonneront peu-à-peu cette vocation auparavant si courue. C'est ce qu'on nomme la *concurrence*. Elle suffit seule pour retenir chaque vocation dans de justes bornes. Si elle n'est pas absolument libre, la somme des biens diminue, le produit net de chaque vocation est moindre, le nombre des citoyens laborieux est moins grand, les gens oisifs & les mécontents se multiplient. Ainsi il est également dangereux & injuste de forcer

les manufacturiers & les artisans à ne travailler que les productions indigènes, de contraindre le laboureur à ne vendre ses denrées que dans le pays même, de prescrire à l'artiste les marchandises qu'il doit acheter, &c. On diminue par toutes ces entraves le produit net de chaque vocation, & l'on nuit à tous les membres de la société.

Lorsque quelqu'un donne à un autre le produit de son industrie, ou une portion de sa propriété, pour en recevoir à son tour quelque chose, c'est ce qu'on appelle un *échange*. On comprend combien ces échanges étaient incommodes en divers cas, & combien la circulation serait lente & bornée, si l'on n'avait pas introduit l'usage des *monnaies*, invention utile, admirable, malgré les clameurs de tous les philosophes. Tant que l'argent ne fut regardé que comme un signe représentatif, des véritables richesses, tant qu'il ne devint pas lui-même une richesse, il procura des avantages infinis à la société.

Quoiqu'il en soit, l'argent étant devenu absolument nécessaire pour entretenir la circulation, l'abondance ou la disette de cette valeur produit les mêmes effets & souvent d'une manière plus sensible, que l'abondance

ou la difette des richesses réelles. Cependant, au bout d'un certain tems, la masse d'argent se distribue d'une maniere proportionnée à la quantité de marchandises & de denrées qui circulent dans le commerce.

Acquérir une denrée ou une marchandise contre de l'argent, c'est *acheter*; la céder à un autre aux mêmes conditions, c'est *vendre*. Si celui qui consomme la denrée la reçoit de celui qui la cultive ou qui la fabrique, c'est un *simple achat*. Si l'acheteur se propose de la revendre à d'autres, il fait le *commerce*. Le premier cas ne peut pas toujours avoir lieu. On a besoin d'une foule de choses que l'on ne saurait tirer de la première main, & c'est ce qui établit la nécessité du *commerce*.

C'est le négociant qui soutient le prix des denrées à un point de médiocrité convenable; c'est lui qui encourage l'agriculture & l'industrie: il est donc très-utile à la société.

Les richesses augmentent ou diminuent à proportion de la quantité de marchandises qu'on peut acquérir pour une certaine somme d'argent. Un particulier ou un pays qui possède beaucoup de denrées, sans pouvoir se procurer d'autres mar-

chandises qui lui seraient agréables , ce pays n'est pas riche au sein de l'abondance. De même , l'on n'est pas riche , quoiqu'on ait beaucoup d'argent , si l'on est réduit à en donner beaucoup pour avoir peu de denrées. Dès qu'il y a beaucoup de denrées & peu d'argent , le cultivateur est pauvre , & le *produit net* du propriétaire se réduit à peu de chose , à moins que l'exportation ne ramene des especes. Dans ce cas , l'exportation est essentielle au cultivateur & au propriétaire. Dans un pays où le plus grand nombre des habitans s'occupe des manufactures , & où les terres ne produisent pas de quoi nourrir les habitans , il faut que l'exportation des marchandises ramene de l'argent & des vivres , sans quoi les habitans deviendront pauvres , & tous les efforts de l'industrie seront arrêtés. Exporter ce que chaque pays a de trop , voilà ce que desirerent ceux qui ne peuvent pas débiter leur superflu avec assez d'avantage. Importer ce qui manque , voilà le vœu de ceux qui ne trouvent pas à acheter à un prix convenable , ce qui leur est nécessaire.

La société considérée par rapport à l'économie , n'est composée que de deux ordres de personnes , dont les intérêts semblent directement opposés. Ce qui est un

gain pour le *vendeur* est une perte pour l'*acheteur* ; mais de cette opposition résulte le bien commun. Le commerçant doit gagner par son travail au moins de quoi fournir à son entretien & à celui de ses gens, & de quoi payer les fraix de son commerce. Il est naturel qu'il cherche à augmenter son profit ; il se sert habilement pour cela de la sensualité ou du besoin des acheteurs. Lui interdire ce moyen, ce serait gêner son activité, priver la société des services qu'il peut lui rendre. Cependant tout son gain est pris sur le produit net de chaque métier ; c'est une augmentation de dépenses pour celui qui achete. Il en est de même des fraix de transport ; ils font hauffer le prix des denrées, ils occupent des bras qui seraient utilement employés à l'agriculture. Ainsi des grands chemins commodes & sûrs, des canaux, & d'autres établissemens de ce genre, sont fort utiles à la société.

Une concurrence absolument libre dans le commerce, c'est la loi de la nature ; c'est le moyen de le rendre florissant & utile. Tout homme qui agit directement ou indirectement contre ce principe, nuit à son propre bonheur. Les monopoles & les principes exclusifs produisent en grand le même effet

que le vol. Rien ne peut maintenir l'équilibre que la *liberté la plus illimitée* de tous les fujets de l'état envers leurs concitoyens, de tous les ordres de la fociété entr'eux, & de tous les états, ou plutôt de toutes les familles qui partagent le grand état de la race humaine, les uns envers les autres.

La ville de *Gera* fait un commerce fort étendu, qui y a amené l'opulence; & les négocians payent par an quinze cent écus d'Allemagne, au comte de Reuff, leur souverain, afin qu'il ne fasse point de régle-ment en faveur du commerce.

Dès que la contrainte regne dans les relations économiques, dès que les loix, les réglemens arbitraires viennent gêner le combat qui se fait naturellement entre l'activité, l'amour du gain & l'économie, on ne manquera pas de favoriser une branche au dépens de l'autre, l'ordre sera détruit, & le bien de la fociété attaqué dans ses premiers principes.

Telles font les idées générales que s'est formé de l'ordre économique un homme qui a approfondi cette matiere si intéressante pour tous les amis de l'humanité. M. *Jselin* reconnaît dans sa préface qu'il doit les nouveaux principes qu'il a adoptés sur ce sujet à la lecture attentive des ouvrages écono-

miques qui se publient , & sur-tout aux *Ephémérides du citoyen*, production estimable , où l'on voit briller par-tout les con-  
naissances les plus profondes , & l'amour éclairé du bien public & de la vertu. Il est fort à souhaiter que l'exemple d'un magistrat respectable répande dans les diverses provinces de la Suisse le goût des études de ce genre. Elles conviennent à tous les citoyens qui ont des lumières & du loisir ; mais elles sont absolument nécessaires à ceux qui occupent les premières places dans la société.



III. *Sermon sur les devoirs des gens de la ville , pendant le séjour qu'ils font à la campagne. Genèse Cap. 11. 8. Par M. le pasteur & professeur PERDRIAU. Geneve. 1772.*

DANS un tems où le goût pour la campagne semble faire chaque jour de nouveaux progrès , & sur-tout chez les gens aisés, dont la ville est le domicile ordinaire , il était digne d'un orateur chrétien , zélé pour les intérêts de la piété & de la vertu, d'apprendre à ceux que ce goût porte à passer la belle saison hors de l'enceinte des cités,

cités, qu'ils ont à remplir des devoirs particuliers résultans de leur position même, & que ce n'est qu'à ce prix qu'ils peuvent jouir des bienfaits du créateur, dont la campagne leur offre le riant & merveilleux assemblage. Ce n'est peut-être pas le plus sûr moyen de plaire aux personnes que le seul desir de varier leurs plaisirs porte à se déplacer; mais c'est précisément ce qui justifie le choix d'un tel sujet.

Il n'est presque aucun homme qui ne sente un secret penchant pour la vie champêtre; elle le rapproche de l'état naturel où Dieu avait placé notre premier pere. Dans les villes, on devient la victime de mille usages incommodes; on y mène une vie cérémonieuse, dissipée, qui bientôt inspire le dégoût. A la campagne, au contraire, la vue du spectacle enchanteur qu'elle présente satisfait l'ame, ouvre le cœur aux sentimens les plus doux, élève naturellement nos pensées vers l'auteur de la nature; on peut, on doit y vivre pour soi-même, tout y invite à occuper son loisir avec autant d'utilité que d'agrément.

Mais l'homme, plus à portée à la campagne que dans tout autre séjour *de voir, de savourer combien le Seigneur est bon*, n'en serait-il point reconnaissant, & pourrait-il

l'être sans s'imposer quelques devoirs à la pratique desquels les avantages de sa situation le conduisent même sans efforts ?

Ne portons point à la campagne ce goût de dépense & de luxe qui fait le poison des villes, ni ces dehors étudiés d'une politesse trompeuse, ni cet esprit inquiet, avide de nouveautés, ni enfin cet air de supériorité, symbole de l'orgueil. Que la manière de vivre soit unie, la nourriture simple, l'air aisé, la politesse franche, les procédés officiels. Que l'on se fasse une occupation suffisante & agréable de ses affaires, & s'il doit exister encore quelques distinctions, qu'elles soient uniquement fondées sur la facilité qu'elles procurent de faire plus de bien à des inférieurs.

L'économie domestique, cette dispensation prudente des biens que la providence nous a confiés, entre essentiellement dans le plan d'une vie morale & religieuse. Cette vertu met en situation d'élever une famille, de secourir des indigens, d'éclairer, de diriger les autres dans l'art précieux de multiplier les productions de la nature. La religion, en nous élevant aux objets spirituels & célestes, nous laisse nos besoins, & nous ordonne d'y pourvoir. On ne prétend pas assujettir les personnes délicates à

des travaux pénibles, mais la campagne offre chaque jour des occupations qui conviennent à chacun. L'œil du maître rend actifs l'ouvrier & le domestique, & assure le fruit de leur travail.

Mais ces mêmes occupations rustiques invitent l'homme à méditer sur les bienfaits du créateur adorable. On a plusieurs ouvrages destinés à développer le mécanisme, les propriétés, l'usage de chaque animal, de chaque plante. Ce sont des livres qu'il convient de porter avec soi & de lire à la campagne. Ils ornent l'esprit de connaissances utiles, font acquérir le talent, l'habitude d'observer, inspirent l'admiration & l'amour, sentimens si légitimement dus au meilleur des peres, au plus généreux des bienfaiteurs.

Que sont les chefs d'œuvres de l'industrie humaine, auprès des merveilles successives qu'offrent le printems, l'été & l'automne ? L'homme est né curieux, l'étude de la nature a tout ce qui plait, & qui attache, la variété, l'agrément, l'utilité, les progrès qu'on y fait intéressent à mesure que l'on voit combien on est éloigné d'en connoître toutes les merveilles. Que cette étude soit donc celle des personnes aisées qui quittent la ville, & vont habiter pour

un tems la campagne. En considérant le merveilleux assemblage des êtres créés, leurs proportions avec nos organes, leurs fins constantes remplies par des moyens si simples, on reconnaîtra l'intelligence infinie du créateur dont *les plus invisibles se voyent comme à l'œil dans toutes ses œuvres.* Qu'il est satisfaisant, qu'il est glorieux pour l'homme de pouvoir s'affurer par ses propres observations, que la nature a un auteur qui réunit en lui toutes les perfections, & qui, par sa providence, prend soin de toutes ses créatures, que cet être adorable est présent par-tout, que tout ce qui existe vit & respire en lui & par lui. Le calme de la vie champêtre peut plus que toute autre situation, éclairer l'esprit & purifier le cœur; le premier, plus tranquille, admet la réflexion, & le second, libre de passions, loin d'avoir quelque intérêt secret à fuir son créateur, se plaît à le chercher, & le trouve à chaque pas.

Mais après avoir admiré au dehors les merveilles qu'offre la campagne, comment doit-on se conduire dans sa propre maison? Sans en bannir les amusemens innocens, les conversations, les lectures, les exercices nécessaires à la santé, on doit profiter du loisir dont on jouit pour se for-

tifier dans la pratique de la vertu. Il convient pour cet effet d'avoir chaque jour des heures destinées à des exercices de dévotion auxquels les enfans, les domestiques même puissent assister; & quant aux exercices publics, on doit y paraître régulièrement, pour l'édification des gens d'un ordre inférieur, à qui on doit l'exemple. L'adoration, la louange, les actions de grâces sont un devoir particulier pour ceux à qui la terre appartient en quelque sorte. "Etablissez pour règle que ceux qui viendront vous voir à l'heure du sermon y assistent avec vous, osez les en prier; choisissez pour avoir compagnie, plutôt les jours ouvrables que les jours du dimanche, d'abord parce que ce jour doit être sanctifié par vous-mêmes, & qu'il ne saurait l'être au milieu des soins que l'on est obligé de se donner pour recevoir, régaler, amuser sa compagnie; mais sur-tout parce que les domestiques pour qui ce jour est un jour de repos & de relâche, un jour à sanctifier & qu'ils tiennent de Dieu, ne peuvent à cause de ce surcroît d'occupations, s'instruire en particulier, ni assister au service divin.

Les actes de bénéficence, preuves certaines d'une dévotion sincère, le soin de

prévenir, de terminer des procès auxquels les payfans sont naturellement portés, de gagner leur confiance par des procédés généreux, ce sont là tout autant de devoirs aussi essentiels qu'agréables à remplir pour des personnes qui, par leur expérience dans les affaires, peuvent conserver la paix entre ceux dont ils sont environnés à la campagne. Que cette occupation est noble, chrétienne & satisfaisante ! Qu'il est doux de pouvoir, en quittant ce séjour, se rendre à soi-même le témoignage, non pas uniquement que l'on s'est bien diverti, mais qu'on a su s'y rendre utile à soi-même & aux autres. L'analyse succinte que nous venons de donner de cet intéressant discours suffit pour faire connaître la manière dont son auteur a rempli la tâche qu'il s'était pour proposée. On y reconnaît aisément les qualités de l'esprit & du cœur qui caractérisent M. le P. & P. *Perdriau* ; on y trouve sur-tout cette onction, ce ton affectueux, vive & respectable empreinte de l'orateur chrétien moins occupé du soin de faire briller ses talens que du desir d'amener les hommes à la vertu par la douceur de la persuasion & la force du sentiment.

Au reste, ce discours est dédié à M. de Lubieres, parent de l'auteur, & digne héritier des vertus d'un gouverneur dont le nom sera toujours cher & respectable aux Neuchatelois.



IV. *Essai sur les probabilités en fait de justice.* (\*)

PRESQUE toute la vie humaine roule sur des probabilités.

Tout ce qui n'est pas démontré aux yeux, ou reconnu pour vrai par les parties évidemment intéressées à le nier, n'est, tout-au-plus, que probable.

J'ignore pourquoi l'auteur de l'article *probabilité* dans le grand dictionnaire en-

---

(\*) On s'était proposé d'analyser ce morceau intéressant, mais nos lecteurs y auraient perdu ; nous aimons mieux partager cette pièce, pour la donner successivement en entier. Nous ne dirons rien pour justifier notre résolution & faire l'éloge de ce petit ouvrage : on n'aura pas de peine à reconnaître les principes & la plume d'un de nos plus illustres écrivains.

cyclopédique, admet une demi-certitude. Il me semble qu'il n'y a pas plus de demi-certitude que de demi-vérité. Une chose est vraie ou fautive : point de milieu. Vous êtes certain ou incertain. L'incertitude étant presque toujours le partage de l'homme, vous vous détermineriez très-rarement, si vous attendiez une démonstration.

Cependant, il faut prendre un parti, & il ne faut pas le prendre au hasard. Il est donc nécessaire à notre nature faible, aveugle, toujours sujette à l'erreur, d'étudier les probabilités avec autant de soin que nous apprenons l'arithmétique & la géométrie.

Cette étude des probabilités est la science des juges : science aussi respectable que leur autorité même ; puisqu'elle est le fondement de leurs décisions.

Un juge passe sa vie à peser des probabilités les unes contre les autres, à les calculer, à évaluer leur force.

Dans le *civil*, tout ce qui n'est pas soumis à une loi clairement énoncée, est soumis au calcul des probabilités.

Dans le *criminel*, tout ce qui n'est pas prouvé évidemment y est soumis de même ; mais avec une différence essentielle. Quelle est cette différence ? Celle de la vie & de

la mort : celle de l'honneur de toute une famille, & de son opprobre.

S'il s'agit d'expliquer un testament équivoque, une cause ambigue d'un contrat de mariage, d'interpréter une loi obscure sur les successions, sur le commerce, il faut absolument que vous décidiez ; & alors la plus grande probabilité vous conduit. Il ne s'agit que d'argent.

Mais il n'en est pas de même quand il s'agit d'ôter la vie & l'honneur à un citoyen. Alors la plus grande probabilité ne suffit pas. Pourquoi ? C'est que si un champ est contesté entre deux parties, il est évidemment nécessaire, pour l'intérêt public & pour la justice particulière, que l'une des deux parties possède le champ. Il n'est pas possible qu'il n'appartienne à personne. Mais quand un homme est accusé d'un délit, il n'est pas évidemment nécessaire qu'il soit livré au bourreau sur la plus grande probabilité. Il est très-possible qu'il vive sans troubler l'harmonie de l'état. Il se peut que vingt apparences contre lui soient balancées par une seule en sa faveur. C'est là le cas, & le seul cas de la doctrine du probabilisme.

Si, dans le fameux & triste jugement contre d'Anglade & sa femme, on avait pelé

probabilité contre probabilité, indice contre indice, un gentilhomme innocent ne ferait pas mort aux galeres , après avoir subi deux fois la torture.

Les juges de Toulouse , qui condamnerent Calas au plus horrible supplice , devaient avoir certainement plus de présomptions de son innocence que de son crime.

Les juges d'un bailliage de Bar , qui firent périr en 1768 , un pere de famille , un vieillard nommé Martin , sur la roue , le condamnerent sur les plus fausses conjectures. Un meurtre & un vol s'étaient commis sur le grand chemin , à quelques pas de la maison de l'accusé. On trouva sur le sable la trace de deux fouliers , & on conclut que c'étaient les siens. Un témoin du meurtre fut confronté avec lui , & dit : *ce n'est pas là l'assassin. -- Dieu soit loué ! ( s'écria le vieillard innocent ) en voici un qui ne m'a pas reconnu.* Le juge interprète ces paroles comme un aveu du crime. Il crut qu'elles signifiaient : *Je suis coupable , & on ne m'a pas reconnu.* Elles signifiaient tout le contraire ; mais la sentence fut portée , le condamné transféré à Paris , & le jugement confirmé à la tournelle , dans un tems où de malheureuses affaires publiques ne permettaient pas un

examen réfléchi des malheurs particuliers. L'innocent reconduit au bailliage de Bar, fut exécuté, son bien confisqué, sa nombreuse famille dispersée. Quelques jours après, un scélérat condamné & exécuté dans le même lieu, avoua à la potence qu'il était coupable du meurtre pour lequel un pere de famille très-vertueux avait été rompu vif. Il est évident que le juge n'avait porté ce jugement affreux que parce qu'il avait très-mal raisonné.

La fatale méprise d'Arras est encor toute récente : elle criait vengeance. Le conseil d'Artois, réformé depuis, avait en 1770, condamné un jeune homme très-estimable, nommé Montbailly, à mourir sur la roue, & sa femme, dont il était tendrement aimé, à être brûlée. Montbailly fut exécuté dans la ville de St. Omer. Le supplice de son épouse fut différé, parce qu'elle était grosse. On a eu le tems d'obtenir du chef éclairé de la justice que le procès fût revu par le nouveau conseil d'Arras. Les deux époux ont été absous d'une voix unanime. La malheureuse veuve est revenue en triomphe dans sa patrie. Tout St. Omer a couru au-devant d'elle. On a allumé des feux de joie ; on a donné une fête à l'avocat qui a défendu l'innocence. Cette fem-

me vit respectée , mais elle vit pauvre ; son vertueux mari a été roué , & les juges qui l'ont assassiné juridiquement restent tranquilles.

Il faut le dire , ces exemples étaient très-fréquens il y a quelques années : la justice était égarée hors de ses limites : l'attention portée aux affaires d'état , la précipitation , & je ne fais quel faux honneur attaché au desir secret de se rendre redoutables , coûta la vie à plus d'un innocent ; & de cruels supplices suivirent de légers délits , qu'une correction paternelle aurait suffisamment expiés. L'Europe en fut indignée , & n'en parle encor qu'avec une horreur douloureuse.

Un fameux procès civil & criminel attire à présent l'attention de toute la France. Il n'est fondé que sur des improbabilités. Les juges ne peuvent être embarrassés qu'à découvrir quelle est le plus absurde. Il n'est pas question ici d'alléguer des loix qui souvent se contredisent , de concilier des coutumes extraites l'une de l'autre , & opposées l'une à l'autre , de débrouiller les commentaires confus de quelque interprète obscur d'une loi oubliée. Ce grand procès (supposé qu'il reste dans l'état où il est) ressemble à une énigme , dont le

mot fera trouvé par la sagacité des juges, après les plus pénibles recherches.

Une veuve obscure, inconnue, logée dans la rue S. Jaques, à un troisième étage avec toute sa famille, liée avec des courtières, dont une fut autrefois enfermée à l'hôpital, une veuve qui paraissait tout-au-plus jouir du nécessaire, accuse un homme de qualité, un officier-général de vouloir lui voler cent mille écus; & l'officier-général accuse la femme & la famille de lui ex-croquer cent mille écus.

Dans le cours de ce procès, la femme meurt, âgée de quatre-vingt-huit ans; & avant d'expirer, proteste devant Dieu & par-devant notaire, que les cent mille écus ont été réellement prêtés à l'officier-général.

Avant d'examiner les probabilités pour & contre, dans cette affaire singulière, commençons par rapporter un procès non moins étrange, qui occupa le conseil de Bruxelles en 1740 & 1741.

### *Histoire de la veuve Genep.*

La dame Genep, veuve d'un commis à cent écus de gages, dans le Brabant Hollandais, envoye dire au jésuite Yancin son

confesseur & procureur des jésuites de Bruxelles, qu'elle est très-malade, & le prie de venir vite la confesser. Le jésuite arrive, il la trouve agitée de convulsions, car il y en a dans Bruxelles comme dans Paris. *Mon père, (lui dit-elle) vous avez sans doute placé avantageusement mes trois cent mille florins de Hollande, (cela fait 640000 livres de notre monnaie.)* Pere Yancin qui la crut en délire, lui répondit: *N'en soyez pas en peine: ne songez qu'à votre ame. -- Je veux savoir (réplique la dame en haussent la voix) si les trois-cent-mille florins que je vous ai confiés sont en sûreté? -- Eh! oui, encore une fois, ma bonne; calmez-vous. -- Mais mon père, trois-cent-mille florins en or font quelque chose. -- Je le sais: ce sont des bagatelles qui ne doivent pas vous troubler. L'essentiel est de se confesser & de faire son salut. -- Ah! mon salut; oui, je veux faire mon salut; mais j'ai la tête si bouleversée de mes trois-cent-mille florins, que je ne me souviens plus de mes péchés. Je serai peut-être demain plus tranquille, & alors j'aurai la consolation de me confesser. -- A demain donc, ma chère enfant. Il lui donne la bénédiction & s'en va.*

Il y avait derrière la tapifferie un notaire, un avocat & deux témoins qui rédigeant par écrit toute cette conversation. Ces messieurs passaient pour être des nouveaux disciples de S. Augustin, qui n'étaient pas fâchés de procurer quelque humiliation salutaire aux disciples de S. Ignace. Le lendemain, madame Genep, au lieu de songer au sacrement de pénitence, envoya un huissier sommer son confesseur de le justifier de l'emploi de ces trois-cent-mille florins, ou de les rendre en espèces sonnantes.

On peut juger quel bruit ce procès excita en Flandre, à Vienne, & même à Rome. La société se défendait en disant qu'il était impossible que madame Genep, veuve d'un petit commis, eut jamais eu tant de florins. Madame Genep soutint qu'elle les avait légitimement gagnés *in, cum, sub*, monsieur le prince d'Orange.

Il y avait à cet aveu quelque probabilité. Madame l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, fut obligée de députer à monsieur le prince d'Orange, pour le prier, avec tous les ménagemens possibles, de vouloir bien lui dire s'il avait poussé la générosité jusqu'à faire un si beau présent à madame Genep. Le prince répondit

qu'il pouvait être tombé dans quelques péchés, qu'il ne se souvenait pas si madame Genep en avait jamais augmenté le nombre, mais qu'il n'était ni assez riche, ni assez sot pour payer si chèrement une passade.

Pendant cette négociation, les cabales se multipliaient à Bruxelles. On trouva un honnête fiacre qui déposa qu'il avait mené madame Genep à la porte des jésuites avec des sacs pleins d'or. C'était apparemment un fiacre janséniste. Il jura que lui-même avait porté les sacs dans la chambre de pere Yancin, laquelle il dépeignit parfaitement; & il ajouta avec la candeur de l'innocence, qu'il était tombé deux fois en succombant sous le fardeau.

A peine l'ambassadeur dépêché à la conscience de monsieur le prince d'Orange, fut-il de retour avec la déclaration qui n'était pas à l'avantage de madame Genep, que cette bonne femme mourut. Mais en mourant, elle protesta que le pere Yancin lui devait légitimement trois cent mille florins.

Comment concilier la probabilité résultante du certificat du prince d'Orange avec celle que fournissait le testament de mort de madame Genep? Les héritiers de cette bonne femme n'osèrent poursuivre le procès,

cès, le fiacre janséniste s'enfuit, les jésuites garderent l'argent, supposé, comme je le crois, qu'ils ne fussent point coupables. (\*) On voit assez qu'il est souvent très-difficile de découvrir la vérité, soit qu'elle se cache dans le fond d'un puits, soit qu'elle se réfugie dans la chambre d'un jésuite ou d'une janséniste.

Prenons maintenant nos balances, pour peser les vraisemblances entre la vieille pauvre veuve, qui jure avoir prêté cent mille écus en or, & un maréchal de camp, qui jure ne les avoir point reçus.

*Première probabilité en faveur de la veuve  
& de sa famille.*

D'abord, madame, (comme a très-bien dit l'avocat qui plaide contre vous) pour prêter cent mille écus, il faut les avoir. Il n'est pas à croire que vous eussiez cent mille écus en or depuis long-tems, en demeurant avec toute votre famille dans un

---

(\*) La même histoire est racontée dans une lettre qui courut à Paris, mais avec des particularités un peu différentes. Il est aisé de s'informer à Bruxelles du détail de cette étrange aventure.

galetas de la rue S. Jaques. Vous avez articulé une origine de cette fortune secrète ; mais vous n'en avez jamais apporté que des preuves un peu légères. Vous étiez la femme d'un pauvre agioteur de la rue Quinquempoix , comme madame Genep , avec ses six cent quarante mille livres , mises en dépôt chez les jésuites , était la femme d'un commis à cent écus de gages. Vous avez prétendu que six mois après la mort de votre mari , votre ami Chotard vint vous apporter en secret deux cent soixante mille livres en or , & beaucoup de vaisselle d'argent , dans un galetas à 250 liv. de loyer , où vous étiez retirée.

Mais , 1°. s'il est prouvé que cet intime ami si libéral est mort chargé de dettes & insolvable , cela ne donne pas une grande probabilité à l'aventure de la vaisselle , & des deux cent soixante mille livres en or.

2°. Si cette donation si secrète était un fidei-commis de votre mari , vous étiez commune par votre contrat , la moitié vous appartenait ; comment auriez-vous pu passer six mois sans réclamer cette vaisselle & cet argent comptant ?

3°. Vous dites que vous fites travailler cet argent chez un notaire pendant vingt ans juste. Mais il est un peu-extraordinaire

que la veuve d'un agioteur mette son argent à intérêt chez un notaire , encore plus singulier qu'on n'en retrouve nulle trace.

4°. Vous dites qu'en 1760 , ce notaire nommé Gillet vous avait rendu votre argent avec l'usure qu'il avait produite , & que vous l'emportâtes à Vitri , où cependant l'argent ne profite gueres.

Mais on a prouvé qu'il n'y avait point de notaire Gillet en 1760 ; que votre Gillet était mort auparavant , & qu'il n'y avait point de Gillet notaire , depuis 1755. Vous avez donc menti , madame. Ce n'est pas un préjugé favorable pour votre cause.

Malgré les terribles vraisemblances qui s'élevent ici contre vous & les vôtres , il n'est pas pourtant absolument impossible que vous ayez emporté environ trois cent mille francs en or de Paris à Vitri , que vous les ayez rapportés de Vitri à Paris , que vous n'en ayez jamais rien fait paraître , & qu'à l'âge de 88 ans vous les ayez prêté à six pour cent à un officier que vous ne connaissiez pas , au lieu d'en acheter une charge de robe à votre petit-fils , & d'en faire un magistrat , comme c'était votre intention , à ce qu'il dit. Il se peut à toute force , que vous ayez oublié que maître Gillet était mort avant 1760 ; que vous vous

soyez méprise de datte ; que vous ayez prêté à usure votre argent , au lieu d'en acheter un habit & des chemises à votre petit-fils que vous vouliez faire conseiller : tout cela est physiquement possible , & n'est point du tout probable. Mais comme vous produisez des billets de cet officier , je suspends mon jugement sur le roman que vous faites de vos aventures avec votre ami Chotard & votre notaire Gillet.

*Seconde probabilité pour la vieille.*

Votre petit-fils dit que vous lui confiatés cet or pour le prêter à six pour cent à un officier qui était mal dans ses affaires , & qui n'était connu ni de vous ni de lui. Cela est encore possible , quoique fort extraordinaire , & j'évalue cette possibilité à . . i.

*Troisième probabilité défavorable à la vieille.*

Votre petit-fils prétend qu'il porta cet or à pied , en treize voyages , de son galetas chez l'officier. Cela est encore physiquement possible , & moralement ridicule. Il faut être fou pour porter tant d'or à pied , en treize voyages , l'espace de deux lieues & demie

où environ, & pour marcher cinq lieues, en comptant les retours, tandis qu'on pouvait aisément transporter cette somme dans un carosse de louage, ou dans celui de l'emprunteur. La vraisemblance pour vous est ici zéro ; & la probabilité contre vous est au moins . . . . 50.

*Quatrieme probabilité en faveur de la  
vieille.*

Enfin, vous avez des billets de cet officier, valeur reçue. La probabilité peut ici s'évaluer en votre faveur à 100.

Elle doit même être regardée en justice comme une évidence entiere, sans autre examen, si elle n'est pas balancée par des probabilités opposées & plus fortes, qui puissent la détruire.

Voilà donc jusques à présent cent-une probabilités que je trouve pour la famille de la veuve, contre le gentilhomme, officier-général ; mais il en faut retrancher cinquante, pour l'improbabilité des treize voyages, il n'en reste plus que cinquante-une pour la famille.

Voyons celles qui militent en faveur de l'officier.

*Première probabilité pour l'officier-général.*

Son avocat assure que voulant emprunter de l'argent, il a employé une courtiere qui est morte pendant le procès; que cette courtiere était une maquignonne d'affaires, qui prêtait & empruntait sur gages; qu'elle promit de lui faire négocier ses billets par le moyen de la veuve & de son petit-fils, lequel ayant travaillé chez un procureur, & ayant fait son droit, pouvait servir dans cette négociation. L'officier fit donc pour cent mille écus de billets payables dans dix-huit mois, à six pour cent. Il donna lui-même ces billets à la veuve, chez elle, pour les faire négocier par la courtiere & par la famille de la vieille. Il dit avoir eu l'imprudence de ne point tirer de reconnaissance de ces billets, qu'il se contenta d'une modique somme de douze cent francs, en attendant que ces billets fussent négociés.

Il n'est pas naturel, sans doute, qu'un officier, un pere de famille, âgé de quarante-cinq ans, dont le bien est en direction, soit assez neuf en affaires, assez simple pour confier des billets d'une si grande importance, sans en tirer un reçu. Et à qui les confie-t-il? A une veuve de 88 ans, qui peut mourir demain, à un jeune inconnu,

petit-fils de cette veuve. C'est tout ce qu'il aurait pu faire , s'il eut négocié avec le banquier le plus accrédité de l'Europe. Aussi avons-nous compté pour 100 la probabilité qui s'éleve ici contre lui.

Mais de cela même qu'il était environné de créanciers , & que son bien était en direction , il résulte qu'il était capable de cette inadvertance. Il a pu se faire illusion : il a pu supposer que le petit-fils de la prêteuse pourrait, de concert avec la courtiere , lui procurer sur ces billets quelque somme d'argent , dans l'espérance de toucher un jour de lui 300000 liv. C'est une fatale ressource , mais elle est très-possible , & n'est que trop ordinaire à ceux qui sont chargés de dettes. Cette conjecture , assez plausible par les circonstances qui l'accompagnent , diminue un peu la force de l'extrême probabilité qui l'accable : je la diminue de dix.

La pauvre famille reste donc contre lui , tout compté , en possession de quarante & une probabilités.

*Seconde probabilité en faveur de l'officier.*

Il est avoué de part & d'autre , que le lendemain du jour où le jeune homme avait porté cent mille écus , en treize voyages ,

l'officier est allé lui-même au troisieme étage de la veuve. Là , il lui a fait à son ordre des billets pour trois cent vingt-sept millé livres, en comptant les intérêts. Là , il a reçu de son petit-fils un sac de 1200 l. qui sont à compte de cette somme de 300000 l. qu'on doit négocier pour lui , & que le jeune homme dit avoir délivrée la veille , à douze cent francs près.

Voilà une preuve qu'il était inutile que le jeune homme eut fait cinq lieues à pied , comme un coureur , pour lui apporter cent mille écus en or. Il aurait pu très-aisément faire mettre cet or dans une cassette chez sa mere : la cassette eut été portée dans l'équipage de l'officier. Cette vraisemblance en sa faveur devient très-forte , mais elle est moindre que celle des billets qui parlent en justice. Je l'évalue à la moitié. Je comptais la probabilité extrême résultante de ces billets à 100 , dont j'avais soustrait cinquante , pour la chimere des treize voyages en une matinée ; il restait cinquante & une pour la famille. J'en ai retranché dix en faveur de la probabilité que l'officier n'a été qu'imprudent. Il ne reste donc plus que vingt & une probabilité pour les prêteurs , mais rien pour le maréchal de camp.

Cependant , la courtiere qui a conduit

cette étrange affaire , reçoit une lettre du maréchal de camp , dans laquelle il lui fait entendre qu'elle ne sera payée de son droit de courtage que quand il aura touché les cent mille écus. Il est très-probable qu'on n'écrit point une telle lettre, quand on peut être démenti sur le champ par cette courtière même, par toute la famille, par ses propres billets.

Il n'est pas vraisemblable qu'un gentilhomme qui a besoin d'argent, & à qui une entremetteuse vient de faire compter trois-cent-mille francs en or, refuse vingt-cinq louis à cette entremetteuse. Il ne paraît pas même dans la nature, que ce gentilhomme forme le dessein absurde de nier un jour le prêt qu'il a reconnu, si en effet il a reçu l'argent.

Je mettrai cette vraisemblance au niveau de tout ce qui reste en faveur de la famille ; il y aura alors égalité de vraisemblance & d'incertitude. Ici la guerre est déclarée.

( *La suite pour le mois prochain.* )





## SECONDE PARTIE.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES

## DE L'EUROPE.

## FRANCE.

*I. Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes. Tome I.*

LES peuples qui ont poli les autres ont été commerçans. C'est le commerce des Egyptiens & des Tyriens qui a civilisé les Grecs, & ceux-ci en ajoutant à toutes les connaissances, à tous les arts qu'ils avoient reçus, éleverent la raison humaine à un point de perfection, dont les révolutions des empires l'ont fait depuis descendre. Les Romains institués pour conquérir, n'ont pas avancé avec les Grecs, la raison &

l'invention. Ils ont donné au monde un grand spectacle, mais ils n'ont rien ajouté aux connaissances & aux arts des Grecs. Leur despotisme, leur gouvernement militaire opprimerent les peuples, éteignirent le génie, & dégradèrent l'espece humaine.

Les habitans du nord, qui fondirent sur l'empire après Constantin, trouverent les dispositions les plus favorables à leur invasion. Dans cet état, l'Europe ne conserva pas son industrie, on ne pouvait plus s'y occuper des arts. Au septieme siecle, l'Europe était pauvre & sans lumieres. On construisait, il est vrai, des édifices qui avaient de la hardiesse & de la solidité, mais qui ne prouvaient pas plus qu'il y eut alors des richesses que du goût. Aucune ville de l'Europe ne faisait alors ce commerce qui consiste à transporter les productions d'un peuple chez un autre, & quand ce genre de commerce est ignoré, on n'en connaît gueres d'une autre espece.

La superstition épaississait les ténèbres dès le huitieme siecle, & au commencement du neuvieme, Rome prétendit comme autrefois, ôter & donner des couronnes. Sans citoyens, sans soldats, avec des opinions, avec des dogmes, on la vit aspirer à la

monarchie universelle. Deux nations changerent encore la face de la terre. Les Saxons sortirent de la Scandinavie, & se répandirent au nord de l'Europe, que les Arabes pressaient du côté du midi. Charlemagne fut vaincre les uns, & résister aux autres. Le besoin de repousser les conquérans, fit renaître la marine de l'Europe. Charlemagne en France, Alfred le grand en Angleterre, quelques villes maritimes de l'Italie eurent des vaisseaux, & ce commencement de navigation ressuscita un peu le commerce maritime. Charlemagne établit des grandes foires, dont la principale était à Aix-la-chapelle. C'est la manière de faire fleurir le commerce chez les peuples où il est encore berceau.

Cependant les Arabes fonderent le plus grand commerce qu'on eut vu depuis Athènes & Carthage. Maîtres de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Asie-mineure, de la Perse, & d'une partie de l'Inde, ils commencerent par échanger les denrées des différentes parties de leur vaste empire. Bientôt les Vénitiens, les Génois & les Arabes de Barcelone allerent prendre dans Alexandrie les marchandises de l'Afrique & de l'Inde, pour les verser en Europe. Dans le même tems, les Orientaux avaient imité les manu-

factures de soie de l'Asie & ils s'étaient ouvert par Caffa & par la mer Caspienne, le commerce de l'Inde. Mais le commerce des Grecs tomba avec leur empire, qui n'opposait au fanatisme des Arabes que la plus lâche bigoterie. Constantinople ne pouvant plus protéger son commerce maritime, il fut abandonné aux Génois qui s'emparèrent de Caffa, dont ils firent une ville florissante. La noblesse de l'Europe prit, dans les folles expéditions des croisades, quelque chose des mœurs des Grecs & des Arabes. Les Vénitiens eurent un plus grand débit des marchandises de l'Orient. Les Arabes eux-mêmes en portèrent en France, en Angleterre, & jusqu'en Allemagne.

Ces nations étaient alors sans vaisseaux & sans manufactures. On y gênait le commerce & on y méprisait les commerçans. Cette classe d'hommes utiles n'avait jamais été honorée chez les Romains. Nos peres prirent pour base de leur gouvernement un principe destructeur de toute société, le mépris pour les travaux utiles. C'est dans ces tems barbares que se sont établis les droits de péage, d'entrée, de sortie, de passage, d'aubaines & d'autres oppressions sans fin. On allait en troupes armées jus-

jusqu'aux lieux où on avait fixé les foires. Là les marchands ne négligeaient aucun moyen de se concilier le peuple. Ils étaient ordinairement accompagnés de bateleurs, de musiciens & de farceurs; le tems de foire était celui des amusemens, les plaisirs qui dégénéraient en dissolutions autorisaient les déclamations & les violences du clergé. Les commerçans furent fort souvent excommuniés. Les juifs qui ne tarderent pas à s'emparer des détails du commerce, ne lui donnerent pas de la considération. Ils furent alors dans toute l'Europe, ce qu'ils sont encore aujourd'hui dans la Pologne & dans la Turquie. Ils s'enrichirent aux dépens des chrétiens superstitieux, qui s'en vengerent par de cruelles persécutions. Les juifs pillés, persécutés, proscrits, inventerent les lettres de change, qui mirent en sûreté les débris de leur fortune.

La vanité donna quelque industrie aux Français dans le quatorzième siècle. L'usage de porter des armoiries sur leurs habits fit faire quelques progrès à leurs manufactures. On fabriquait en Flandres d'assez beaux draps & des tapisseries, dont il reste encore. Elles prouvent combien le dessin & la perspective étaient alors ignorés. Cette

province était l'entrepôt du commerce qui se faisait entre Venise & la ville de la grande Hanse.

Jusques là, il n'y avait de citoyen que la noblesse & les ecclésiastiques. Le reste était esclave, au sein du christianisme. On vit d'abord se former des corps de marchands, des corps de métiers ; & ces associations acquirent du crédit, en acquérant des richesses. On vit diminuer peu-à-peu la tyrannie féodale. Le tiers-état fut admis aux assemblées des peuples.

*Jaques Cœur* eut établi dans le quinzième siècle un commerce riche & solide en France, s'il eut été soutenu par le gouvernement contre l'envie des courtisans & la sottise de ses concitoyens. Plus de trois cent facteurs conduisaient son commerce en Turquie, en Perse, en Afrique, en Italie & dans le nord. Il était le particulier le plus riche de l'univers, & le plus utile à sa patrie, qui n'aurait pas chassé les Anglais, sans les secours qu'il prodiguait à Charles VII. On supposa des crimes à ce grand homme ; aucun ne fut prouvé. On osa le dépouiller de ses biens, l'exiler, pour avoir fait présent d'un harnois au sultan de Babylone, & pour avoir rendu aux Sarrasins un scélérat qu'ils avaient répété.

Ses facteurs lui firent de nouveaux fonds ; avec lesquels il se retira dans l'isle de Chypre , où il acquit de nouvelles richesses. Sa retraite fut utile aux Vénitiens , qui possédaient alors cette isle.

Les beaux jours de l'Italie étaient à leur aurore. Venise était au comble de sa gloire. Sa marine réprimait celle des Mammelus. Son commerce était supérieur à celui de l'Europe entière. Elle avait une population nombreuse & des trésors immenses. La république empruntait des riches particuliers , mais par politique & non par besoin d'argent. Venise avait des manufactures de soie , d'or & d'argent. Les étrangers achetaient chez elle des vaisseaux. Son orfèvrerie était presque la seule de ce tems-là. Le peuple était ignorant , mais la noblesse était éclairée. Le gouvernement résistait aux entreprises des pontifes.

En France , Louis XI venait d'abaïsser les grands vassaux , de relever la magistrature , & de soumettre la noblesse aux loix. Mais les progrès de la raison étaient lents. On eut cependant alors quelque idée de la navigation. Doriote fit faire attention au profit que les Vénitiens & les villes Anféatiques retiraient des vins , des huiles & des grains de France , que leurs vaisseaux transportaient

L'Angleterre moins riche & moins industrielle que la France, avait des barons insolens, des évêques despotes & un peuple qui se laissaient de leur joug. C'étaient les Flamans qui fabriquaient alors les laines de l'Angleterre; son plomb, son étain étaient transportés sur les vaisseaux des villes Anseatiques. L'Allemagne venait de prendre une assiette plus tranquille; la bulle-d'or avait réglé les droits du chef & des membres de l'empire. L'ordre avait succédé à l'anarchie, & les peuples de cette vaste contrée, sans richesses, sans commerce, mais guerriers & cultivateurs, n'avaient rien à craindre de leurs voisins, & ne pouvaient leur être redoutables. C'était dans les seules villes libres & alliées de la grande Hanse qu'il y avait du commerce & de l'industrie.

Le nord était encore moins avancé que l'Allemagne. Il était opprimé par les nobles & par les prêtres. Une seule ville Anseatique faisait trembler les trois couronnes du nord. Elles redevinrent des nations après la réforme de la religion, & sous les loix de Frédéric & de Gustave Vasa.

Les Turcs n'avaient ni la science du gouvernement, ni la connaissance des arts,

& du commerce ; mais les janissaires étaient la première milice du monde. Ils renversèrent l'empire des Grecs, infatués de théologie, hébétés par la superstition. Quelques habitans de ce doux climat, qui cultivaient chez eux les sciences & les arts, abandonnerent leur partie subjuguée, & se réfugièrent en Italie; ils y furent suivis par des artisans & des négocians. L'imprimerie était inventée, & depuis les progrès du commerce & des arts, elle avait rendu les livres communs. Rome, qui presque toujours a eu dans chaque siècle l'esprit qui convenait le mieux pour le moment, Rome semblait ne plus chercher à perpétuer l'ignorance qui l'avait si long-tems & si bien servie. Elle protégea les belles lettres & les arts qui donnent plus à l'imagination qu'au raisonnement. Raphaël allait être cardinal lorsqu'il mourut. Pétrarque eut les honneurs du triomphe. On couronna les poètes, on persécuta les philosophes. Galilée eut vu dès sa prison le Tasse monter au Capitole, si ces deux grands génies eussent été contemporains.

Le zèle de la religion, qui tantôt s'exhalait en pratiques minutieuses, & tantôt en fureurs atroces, avait cependant peu-à-peu tiré l'Espagne du joug des Arabes.

Les différentes provinces venaient de se réunir par le mariage de Ferdinand & d'Isabelle, & par le conquête de Grenade. Son sol cultivé par des mahométans, était plus fertile encore que celui de la France. Les belles laines de Castille & de Léon étaient travaillées à Ségovie. Ne commerçant gueres par eux-mêmes avec les autres nations, les Espagnols méprisaient les étrangers, ils avaient cet orgueil fastueux qui ne va pas avec les lumieres.

Les Portugais avaient eu à peu près le même caractère. Leur petit état eut quelques rois qui furent de très-grands hommes. Jean I eut plusieurs fils qui tous voulaient se signaler. Henri, le plus éclairé d'entr'eux, conçut le projet de faire des découvertes vers l'occident. Ce jeune prince établit un observatoire. Il eut beaucoup de part à l'invention de l'astrolabe, & sentit le premier l'usage qu'on pouvait tirer de la bouffole, qu'on n'avait pas encore appliquée à la navigation.

Les pilotes qui se formerent sous ses yeux, découvrirent Madere en 1418. Un de ses vaisseaux s'empara des Canaries deux ans après. Le Cap de Sierra-Leona fut bientôt doublé, & le Zaire conduisit dans l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au Congo

On fit dans ces contrées des conquêtes faciles & un commerce avantageux.

Sous le regne de *Jean II*, les Portugais doublerent le cap qui est à l'extrémité de l'Afrique, & ce prince qui prévoyait le passage aux Indes, le nomma le cap de Bonne-Espérance. *Emanuel* fit partir en 1497, une flotte de quatre vaisseaux, sous les ordres de *Vasco de Gama*. Cet amiral, après avoir erré sur des mers inconnues, aborda dans l'Indostan, près de onze mois après être sorti de la rade de Lisbonne.

Arrêtons-nous à cette époque mémorable pour le commerce & la liberté des Européens. Il faut laisser respirer nos lecteurs, & puisqu'il n'y a que la variété qui puisse leur plaire, nous allons leur présenter d'autres objets.



## A L L E M A G N E.

II. *Nouvelles découvertes de quelques testacées pétrifiées, rares & inconnus, pour servir à l'histoire naturelle de la basse-Allemagne.* Par *J. G. C. A. baron de HUPSCH*, membre de l'académie royale de la Rochelle,

Éc. Éc. Traduit de l'allemand. fig.  
Cologne, Francfort & Leipfick, chez F.  
W. J. Meternich. 8vo.

LES ouvrages qui nous font connaître des corps inconnus, & qui enrichissent l'histoire naturelle de nouveaux genres, méritent la préférence sur tous les ouvrages systématiques qui ont rapport à l'histoire naturelle.

M. le B. de HUPSCH, à Cologne, vient d'enrichir cette science de plusieurs especes qui ont fixé l'attention des curieux. Il en a reçu les éloges d'autant mieux mérités que la gloire [de faire de pareilles découvertes] semblait réservée à lui seul. Non content de rassembler les productions de la nature, il continue ses recherches pour enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes, en faisant des observations curieuses dans les contrées de la basse-Allemagne sur des objets propres à exciter des sentimens de reconnaissance, pour l'être suprême, auteur de tant de merveilles.

L'ouvrage que nous annonçons, qui est traduit de l'allemand, n'est que l'essai d'un grand ouvrage sur l'histoire naturelle de la basse-Allemagne, où M. le B. de HUPSCH

promet une description de toutes les pétrifications, des minéraux, & de tout ce que la nature produit de plus rare dans les provinces du Bas-Rhin.

Cet illustre naturaliste traite dans sa préface de la nécessité & de l'utilité de l'histoire naturelle; il voudrait que chaque grande ville eût un cabinet de curiosités naturelles, accompagné de leçons publiques, propres à éclaircir ces matières. Cela pourrait, selon notre auteur, répandre parmi les gens de tout état des connaissances utiles, & inspirer du goût pour les bonnes études.

Il donne en même-tems le plan de son histoire naturelle de la basse-Allemagne, qui embrassera les duchés de Juliers & de Berg, les électorats de Cologne, de Treves, de Mayance, &c. de même que la Westphalie, les évêchés de Liege, Munster, Paderborn, les duchés de Limbourg, Luxembourg, la Flandre, & d'autres provinces voisines de la basse-Allemagne.

Enfin son zèle pour les progrès des sciences qu'il cultive, lui fait proposer aux amateurs étrangers une correspondance & des échanges des curiosités naturelles, pour augmenter leurs collections; il leur offre différentes pétrifications, minéraux &c. &c.

de la basse - Allemagne (entre lesquels il y aura des pieces remarquables), espérant qu'ils voudront bien, en revanche, lui faire parvenir d'autres curiosités naturelles de leurs contrées. Les amateurs pourront adresser leurs lettres directement à M. le B. de *Hupfch*, à Cologne sur le Rhin, quand même ils habiteroient dans des pays éloignés. Nous avons cru que cette annonce pourrait être utile & agréable aux curieux.

L'ouvrage est divisé en trois traités. Dans le premier, l'auteur fait la description d'une espece de coquille pétrifiée, inconnue jusqu'ici en Europe. Elle mérite d'autant plus notre attention, qu'elle n'a aucune ressemblance avec les autres coquilles, & que, par sa structure extraordinaire, elle forme une espece toute différente des autres testacées. C'est un bivalve, dont les deux battans sont inégaux, ce qui fait que l'auteur les range parmi les anomites. La figure de ce conchyte considéré sans couvercle, est triangulaire, relevée en bosse d'une côté, & aplatie de l'autre, comme la pantoufle d'une femme; le dedans est creux, destiné apparemment à servir de retraite à l'animal. L'autre écaille, plus petite, représente le couvercle de la premiere. Le bord est en forme de charniere, & l'on y

remarque assez souvent des cavités qui ont servi à joindre les deux écailles ensemble. Cette espèce de coquille ayant été inconnue jusqu'ici, l'auteur a cru devoir la nommer *coquille à pantoufle* (*sandali-tes sandoliolythus*, &c.) nom tiré de sa forme. On trouvera cette coquille différemment représentée sur les deux premières planches. On y voit aussi une coquille à pantoufle, fermée, ce qui prouve que cette pétrification est un bivalve. Elle se trouve dans l'*Eifel*, contrée fertile en productions minérales, dans la basse-Allemagne, au territoire de Juliers.

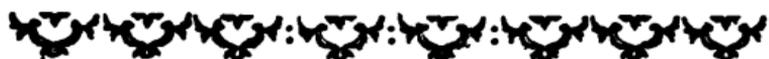
Le second traité comprend une description exacte de quelques tuyaux cloisonnés pétrifiés, récemment découverts, & très-singuliers. On les a trouvés dans l'*Eifel*. Après avoir décrit les orthocératites de ces contrées, il passe aux tuyaux chambrés, qu'il a trouvés, il y a long-tems, aux environs d'Aix-la-chapelle, & qu'il a appelés *homaloceratites* (*homaloceratite*) ou *ammonites droits*. Cette espèce particulière représente un tuyau cloisonné, qui devient insensiblement plus mince par le bout. Il est un peu aplati sur les surfaces, qui sont réciproquement opposées. On y voit des alvéoles, qui forment les cloisons, ainsi que dans les orthocéra-

tes, avec cette différence que les angles faillans d'une piece se joignent parfaitement aux angles rentrans de l'autre, & les lient fortement en formant sur la surface des ramifications ou des herborisations, comme sur les ammonites arborisés. Comme cette pétrification a été peu connue jusqu'ici, l'auteur en donne une description complete, & elle est représentée sur la quatrième planche.

Dans le troisième traité, l'illustre auteur fait la description d'une nouvelle espece de coquille de bivalve pétrifiée, trouvée depuis peu dans l'Eifel: elle doit être rangée parmi les *anomites*. La charniere en est fort large, la plus grande des deux écailles est relevée, mais l'autre est plate, & même un peu courbée en dedans: c'est par là qu'elle ressemble beaucoup à une certaine espece de gryphites. L'auteur l'appelle *péridiolyte*, nom tiré de la singularité de sa figure, qui la fait comparer à la panetiere d'un berger.

Cet ouvrage se vend à Cologne, Francfort & Leipfick, chez Metternich & chez les principaux libraires d'Allemagne, à Paris chez Desnos & chez Lambert, à Venise chez Lorenzo Basseggio, à Utrecht chez Kribber, à Lyon chez les freres de

Tournes, à Strasbourg chez Bauer & König, à Bâle chez Schweighauser & Thurneyssen, à Coppenhague chez Philibert & Rothen, à Louvain chez Van - Overbecke, à Malines chez Jeghers, à Amsterdam chez Van-Duren, à Berne chez la Société Typographique, à Londres chez Robert Baldwin junior, à Neuchâtel, chez Samuel Fauche.



III. *Neue entdeckung des umbers, &c. c'est-à-dire, Nouvelle découverte de la véritable origine de la terre d'ombre ou terre de Cologne. Par J. G. C. A. baron de HUPSCH, membre de plusieurs académies & sociétés littéraires. Francfort & Leipfick. 8vo.*

IL est certain que des savans qui étendent les connaissances humaines par des nouvelles vérités, l'emportent de beaucoup sur ceux dont les systèmes, les classifications & les terminologies pédantesques ne font qu'embrouiller l'histoire naturelle. Ce n'est donc pas sans raison que ceux qui ont fait de nouvelles découvertes sont rangés parmi les savans du premier ordre. M. le B. de *Hupfch*, à Cologne, peut prétendre à

cet honneur avec d'autant plus de raison, qu'il a enrichi l'histoire naturelle de plusieurs découvertes intéressantes.

L'objet de ce traité n'est pas moins utile pour le commerce de la basse - Allemagne que pour les savans. L'illustre auteur remarque dans sa préface, que c'est le devoir de tout vrai patriote d'examiner les productions naturelles de son pays, sans oublier les fossiles qui font un des principaux objets du commerce, de l'économie, des fabriques, &c. C'est par là, selon notre auteur, qu'on se met en état d'employer utilement les productions indigènes: l'ochre, qu'on tire du pays de Juliers lui sert de preuve.

Dans la première & seconde section, M. le B. de *Hupfch* examine l'étymologie du nom de terre d'ombre, qu'on appelle terre de Cologne, parce que c'est de Cologne sur le Rhin qu'on l'envoie dans les pays étrangers, quoiqu'on la tire réellement des duchés de Juliers, de Berg & de l'électorat de Cologne. Les sections suivantes traitent de ses marques distinctives, de son utilité, de son usage & des différentes espèces de terre d'ombre ou de Cologne. Il y a ajouté les opinions des plus célèbres naturalistes & des autres minéralogistes qui

se sont trompés sur la nature de ce fossile; croyant que c'était une véritable terre.

La section 10 prouve que la terre d'ombre de Cologne tire son origine du regne végétal, & n'est dans le fond qu'un bois corrompu & terrifié. C'est dans ses voyages minéralogiques qu'il a trouvé plusieurs gros morceaux de ce bois terrifié dans les tourbieres, aux environs de Cologne. Ils étaient décomposés par les eaux minérales & formaient une terre d'ombre des plus belles. C'est ici que notre observateur réfute les erreurs de la plupart des naturalistes sur ce sujet.

La section 12 démontre la véritable origine de la matiere bitumineuse, qu'on remarque dans la terre de Cologne & dans les tourbes; il prouve que c'est ce suc bitumineux que ce bois fossile contenait avant sa dissolution, & qui a pénétré les tourbes & la terre d'ombre, lorsqu'ils ont pris leur existence.

Dans les dernières sections, l'auteur raisonne avec justesse sur les différentes especes de la terre d'ombre & sur son avantage. Il y fait un détail de la diversité de ses couleurs, enseigne la maniere de distinguer la bonne de la mauvaise, & la façon de la mêler avec d'autres espe-

ces de terre colorées, pour en varier les couleurs.

Enfin notre auteur n'omet rien de ce qui pourrait éclaircir son sujet, & mettre son traité en même tems à la portée de tout le monde. Cet ouvrage nous montre la vraie origine de la terre d'ombre de Cologne, & donne un système plausible sur le fuc bitumineux qui l'a pénétré.

Ce traité se vend chez J. G. F. *Fleischer*, libraire, à Francfort sur le Mein.





## TROISIÈME PARTIE.

## PIÈCES FUGITIVES.

I. *Mémoires de Sophie de Sternheim, traduits de l'allemand.*

## V. L E T T R E.

*Mademoiselle de Sternheim à Emilie.*

O mon Emilie! Que j'ai besoin de m'entretenir avec vous, de chercher du soulagement dans le sein de ma tendre & vertueuse amie!

Je regarde comme un jour malheureux, celui où je me laissai persuader de venir à D... J'ai été absolument entraînée hors du cercle que je parcourais avec un calme si doux & un si parfait contentement. Je suis ici inutile à tout le monde & sur-tout à moi-même. Ce que je pense de mieux,

les sentimens honnêtes qui m'agitent, je n'ose les découvrir à personne, de crainte qu'on ne me taxe d'être *ridiculement sérieuse*. Quelque peine que je me donne, par complaisance pour les personnes auprès desquelles je suis, pour parler le langage reçu ; ma tante est très-rarement contente de moi, & moi je suis plus rarement encore contente d'elle. Je ne suis point obstinée, ma chere, en vérité, je ne la suis point. Je ne demande pas que personne ici pense comme moi ; j'apperçois trop que c'est une chose impossible. Je ne trouve point mauvais que l'on passe la matinée à la toilette, l'après midi en visites, & le soir au jeu. Je suis dans le grand monde, & telle est la distribution générale qu'il a jugé à propos de faire du tems. Je suis bien revenue de l'étonnement où j'étais autrefois, lorsque je voyais des personnes, parmi celles qui venaient chez ma grand maman, qui avaient si peu de bonnes connoissances, queique la nature leur eut donné beaucoup de talens. Il n'est pas possible, ma chere, qu'une jeune personne, au milieu du fracas de ces plaisirs bruyans, trouve un moment pour se recueillir. En un mot, tout le monde est accoutumé à cette façon de vivre ; tous ont

adopté ces idées dominantes de bonhient & de plaisir ; ils les chérissent avec la même ardeur que j'aime les principes & les idées que l'éducation & l'exemple ont gravés dans mon cœur. Mais on n'est point du tout content de mon indulgence & de ma modération. Il faut que je pense, que je sente comme eux ; il faut que je sois dans la joie lorsque ma parure est brillante, heureuse par l'opinion des autres, enchantée du projet d'un souper ou d'un bal. Suivant leur idée, l'opéra devait me mettre entièrement hors de moi-même, parce que c'est la première fois que je le voyais ; & le ciel fait quelle méprisable satisfaction je devais éprouver parce que j'ai paru fixer les regards du prince. A tout moment on me demandait à la comédie : eh bien ! comment trouvez-vous ceci, mademoiselle ?

Bien, répondais-je fort tranquillement. Tout cela est exactement conforme à l'idée que je me formais de ce spectacle. Et on était mécontent, on me regardait comme une personne que ne fait ce qu'elle dit. Il se peut, Emilie, que c'est faute de sensibilité, que je n'aime pas les spectacles. Je crois que cela vient de l'impression que fit sur moi un morceau que j'ai lu autrefois

*fois en anglais.* C'est la description ridicule d'un général chantant une ariette sur le champ de bataille, & d'une amante prête à expirer, qui finit sa vie par une chanson. Je me garde bien de blâmer quelqu'un qui aime cette sorte d'amusement. Si l'on réfléchit à cette assemblage de tant de talens réunis qui travaillent pour récréer nos yeux & nos oreilles, ce coup-d'œil présente une idée agréable. Rien ne me paraît plus naturel que la passion qu'excite une actrice ou une danseuse. L'intelligence, passez-moi ce mot, avec laquelle la première joue son rôle, en entrant toute entière dans le caractère qu'elle veut représenter, l'ame avec laquelle elle exprime les plus nobles sentimens, sa beauté, une parure élégante, une musique passionnée, toutes les décorations magnifiques du théâtre... quel azyle restera-t-il au jeune homme qui entre avec un cœur sensible dans la salle, ou il est assailli tout à la fois par la nature & par l'art.

La danseuse est environnée des graces, & tous ses mouvemens sont enchanteurs. En vérité, Emilie, il n'est pas étonnant qu'elle trouve des amans ! Cependant celui qui s'attache à l'actrice me semble plus noble que celui qui choisit la danseuse.

J'ai lu quelque part qu'il y a pour les peintres & les sculpteurs une ligne de beauté presque imperceptible. S'ils la passent, ils la perdent sans retour; s'ils restent au-delà, leur ouvrage n'est pas parfait. La ligne de la beauté morale d'une danseuse me semble toute aussi difficile à découvrir; au moins j'ai cru remarquer qu'on la passe très-souvent.

En général, je suis bien aise d'avoir vu un spectacle, pour déterminer précisément l'idée que j'en avais; mais je ne serai pas trop affligée si je n'en revois jamais.

Après la comédie, je soupai chez la princesse de W... & c'est là que l'on me présenta au prince. Que vous dirai-je sur ce sujet? Que c'est un bel homme, très-poli, qu'il donna de grands éloges à mon cher père & que j'en étais mécontente. Oui, mon Emilie, je ne saurais plus être si contente du bien qu'on dit de lui. Le ton que l'on prend sonne à mes oreilles, comme si l'on disait: je sais que vous êtes fort prévenue en faveur de votre père; c'est pour cela que je vous dis toutes ces belles choses. D'ailleurs, je dois vous le dire, ma chère, les regards que le prince jettait sur moi, auraient gâté les plus beaux discours.

Quels regards, ma bonne amie ! Dieu me préserve de les revoir jamais ! Que je haïssais cet habit à l'Espagnole, qui ne permettait pas d'avoir autre chose qu'une palatine ! Si jamais j'avais eu quelques mouvemens de vanité sur ma figure, j'aurais expié hier cette faute. La plus amère douleur me pénètre, lorsque je songe que j'ai pu être l'objet de regards aussi odieux. Mon Emilie, je ne puis plus demeurer ici. Je veux retourner auprès de vous, auprès du tombeau de mes parens. La comtesse R... est trop long-tems absente.

Aujourd'hui la comtesse F... me racontait avec beaucoup d'emphase, tout ce que le prince avait dit de ma figure & de mon esprit.

Demain le comte donne un grand dîner, où il faudra que je paraisse. Jamais, depuis que je suis ici, je n'ai éprouvé de plaisir conforme à mon goût. L'amitié de mademoiselle de C... était la seule chose qui me fut agréable ; mais elle n'est plus ce qu'elle était. Ses discours sont froids ; elle ne vient plus me voir ; nous ne nous trouvons plus ensemble au jeu. Quand je m'approche d'elle, ou du lord Seymour, qui s'entretiennent toujours ensemble, ils se taisent tout-à-coup, milord s'éloigne avec émotion :

la demoiselle le fuit des yeux, & elle est distraite. Que penser de cela ? Ne voudrait-elle pas que je parle à milord ? S'éloignet-il pour lui donner une marque de sa parfaite soumission ? car il ne parle à personne qu'à elle. O ma chère amie, que mon cœur est étranger dans ce pays ! Moi qui donnerais mon bonheur pour assurer celui des autres, je suis réduite à voir qu'on craint que je ne cherche à le troubler. Ma chère miss C... je veux vous ôter cette inquiétude ; je refuserai à mes yeux le plaisir d'envisager milord Seymour ; mes regards étaient déjà sans cela assez rapides. Je ne vous chercherai plus, quand je vous verrai engagée dans un entretien avec cet homme estimable... Vous verrez que *Sophie Sternheim* ne cherche pas à assurer son bonheur sur une perfidie !... Emilie, une larme s'échappe de mes yeux à cette pensée... Mais la perte d'une tendre amie, la seule que j'eusse dans ce pays, la perte de l'amitié d'un homme estimable ; dont je fais un cas infini, tout cela mérite bien une larme. D... ne m'en coûtera pas une seule au delà. Demain, ma chère, je voudrais partir demain.

Pourquoi votre lettre ne me dit-elle rien de mon cher tuteur ? Pourquoi n'y a-t-il pas un mot de votre voyage & de celui qui vous accompagnait.

Emilie , vos lettres , votre confiance font tout le bien que j'espere encore ici-bas.

D . . . n'a rien , rien du tout qui me plaise.



II. *Adresse salutaire d'un juge , extrait du journal politique : seconde quinzaine de juillet , 1772.*

Le magistrat qui préside à la police de Paris vient de faire un trait de justice qui mérite d'être connu. Voici le fait. Un particulier avait retiré un capital de vingt mille livres , qu'il destinait à l'acquisition d'une charge chez le roi. Il fallait qu'il se rendit à Versailles , pour traiter avec le vendeur ; la somme qu'il avait chez lui ne pouvait pas être transportée ; il craignit de la laisser dans sa maison , parce qu'elle pouvait tenter son domestique , dont il se défiait. Il alla prier un de ses amis de vouloir bien la recevoir & la garder jusqu'à son retour. L'ami s'y prêta volontiers , & parut même sensible à cette marque de confiance. Le particulier alla à Versailles , où il resta un peu plus long-tems qu'il ne l'avait cru. Son marché conclu , il revient à Paris , vole chez son ami , pour retirer ses fonds , qu'il

devait remettre le lendemain au vendeur. Mais quelle fut sa surprise, quand il vit son ami nier le dépôt qu'il avait reçu, le traiter de visionnaire & d'insensé ? Il espéra que la femme de cet ami, qui était présente lorsqu'il avait apporté son argent, aurait un peu plus de bonne-foi : il se trompa, elle le traita encore plus mal que n'avait fait son mari. Ce particulier désespéré de cet événement, qui ruinait sa fortune & ses espérances, alla trouver le lieutenant-général de police, lui conta le fait tel qu'il s'était passé, avoua qu'il n'avait pas imaginé devoir prendre une reconnaissance du dépositaire, & qu'il aurait cru outrager son ami, s'il y avait seulement pensé. Le magistrat le plaignit, mais il lui fit sentir qu'il lui était impossible de s'intéresser efficacement pour lui. Il ne pouvait en effet exiger une restitution d'un dépôt dont on n'avait aucune preuve littérale. Cependant, après avoir réfléchi un moment, il lui dit qu'il allait tenter de le servir. Il le fit passer dans son cabinet, & il envoya au dépositaire un billet par lequel il le pria de venir sur le champ chez lui. L'homme arrive ; le lieutenant de police lui parle des vingt mille livres, qu'on dit qu'il a reçus, & lui demande s'il est vraisemblable qu'on réclame une pareille

somme, lorsque l'on ne l'a point confiée. Le dépositaire répond sur le champ s'il se peut-être qu'on retienne un pareil dépôt; il assure de nouveau qu'il n'a jamais rien eu de son ami. Eh bien ! lui dit le magistrat, je vous crois; mais votre ami se plaint; ses cris se répandent; cela jette du louche sur toute cette affaire; c'est vous qui êtes principalement lezé. Je vais vous aider à vous justifier entièrement; écrivez à votre femme le billet que je vous dicterai: *Ma chere amie, tout est découvert; il m'a été impossible de nier plus long-tems; je me trouve dans un embarras inexprimable; viens vite à mon secours; apporte ce que tu fais. Ce n'est qu'en nous exécutant promptement que je puis me tirer d'ici, & obtenir mon pardon.* Ce billet, ajouta le magistrat, fournira la preuve de votre innocence; elle éclatera à l'arrivée de votre femme. Le billet fut envoyé. La femme donna dans le piège qu'on lui tendait, elle accourut avec la somme, qui fut rendue à son véritable maître. On ne dit point ce qu'on a fait du coupable; la bonté du magistrat & les sollicitations de l'ami dont il avait trompé la confiance, l'ont peut-être dérobé à la punition qu'il méritait.



### III. LA BÉGUEULE, CONTE MORAL.

DANS ses écrits , un sage Italien  
 Dit que le mieux est l'ennemi du bien.  
 Non qu'on ne puisse augmenter en pru-  
 dence

En bonté d'ame , en talens , en science : .  
 Cherchons le mieux sur ces chapitres-là.  
 Par-tout ailleurs , évitons la chimere.  
 Dans son état , heureux qui peut se plaire ,  
 Vivre à sa place , & garder ce qu'il a .<sup>1</sup>

La belle Arsene en est la preuve claire.  
 Elle était jeune ; elle avait à Paris  
 Un tendre époux empressé de complaire  
 A son caprice , & souffrant ses mépris.  
 L'oncle , la sœur , la tante , le beau-pere ,  
 Ne brillèrent pas parmi les beaux-esprits ;  
 Mais ils étaient d'un fort bon caractère ,  
 Dans le logis , des amis fréquentaient ;  
 Beaucoup d'aisance , une assez bonne-chere ,  
 Les passe-tems que nos gens connaissaient ,  
 Jeu , bal , spectacle & soupers agréables  
 Rendaient ses jours à peu-près tolérables.  
 Car vous savez que le bonheur parfait  
 Est inconnu ; pour l'homme il n'est pas  
 fait .]

*Madame Arsene* était fort peu contente  
 De ses plaisirs. Son superbe dégoût  
 Dans ses dédains fuyait ou blâmait tout,  
 On l'appellait la belle impertinente.

Or admirez la faiblesse des gens.  
 Plus elle était distraite, indifférente,  
 Plus ils tâchaient, par des soins com-  
 plaisans,  
 D'appriivoiser son humeur méprisante ;  
 Et plus aussi notre belle abusait  
 De tous les pas que vers elle on faisait.  
 Pour ses amans encor plus intraitable,  
 Aise de plaire, & ne pouvant aimer,  
 Son cœur glacé se laissait consumer  
 Dans le chagrin de ne voir rien d'ai-  
 mable.

D'elle à la fin chacun se retira.  
 Des courtisans elle avait une liste ;  
 Tout prit parti ; seule elle demeura  
 Avec l'orgueil, compagnon dur & triste ;  
 Bouffi., mais sec, ennemi des ébats,  
 Il renfle l'ame & ne la nourrit pas.

La dégoûtée avait eu pour maraine  
 La fée *Aline*. On fait que ces esprits

*Sont mitoyens entre l'espece humaine  
Et la divine; Et monsieur Gabalis  
Mit par écrit leur histoire certaine.*

*La fée allait quelquefois au logis  
De sa filleule, Et lui disait: " Arsene,  
" Es-tu contente à la fleur de tes ans?  
" As-tu des goûts Et des amusemens?  
" Tu dois mener une assez douce vie. „  
L'autre en deux mots répondait: je m'en-  
nuie.*

*" C'est un grand mal, dit la fée, Et je  
crois*

*" Qu'un beau secret c'est de vivre chez  
soi. „*

*Arsene enfin conjura son Aline  
De la tirer de son maudit pays.*

*" Je veux aller à la sphere divine.*

*" Faite-moi voir votre beau paradis;*

*" Je ne saurais supporter ma famille,*

*" Ni mes amis. J'aime assez ce qui brille,*

*" Le beau, le rare; Et je ne puis ja-  
mais*

*" Me trouver bien que dans votre palais.*

*" C'est un goût vif dont je me sens coef-  
fée. „.*

“ Très - volontiers , dit l'indulgente  
fée. „

Tout aussi-tôt , dans un char lumineux  
Vers l'orient la belle est transportée :  
Le char volait ; & notre degoutée ,  
Pour être en l'air , se croyait dans les  
cieux.

Elle descend au séjour magnifique  
De la maraine. Un immense portique,  
D'or ciselé dans un goût tout nouveau,  
Lui parut riche & passablement beau ;  
Mais ce n'est rien , quand on voit le châ-  
teau,

Pour les jardins c'est un miracle unique ;  
Marli , Versailles , & leurs petits jets-  
d'eau

N'ont rien auprès qui surprenne & qui  
pique.

La dédaigneuse à cette œuvre angélique  
Sentit un peu de satisfaction,

Aline dit : “ voilà votre maison ,

“ Je vous y laisse un pouvoir despoti-  
que ,

• “ Commandez-y. ~~z~~ Toute ma nation

“ Obéira sans aucune réplique.

“ J'ai quatre mots à dire en Amérique,

“ Il faut que j'aille y faire quelques  
tours :

“ Je reviendrai vers vous dans peu de  
jours.

“ J'espère au moins, dans ma douce re-  
traite,

“ Vous retrouver l'âme un peu satis-  
faite. „

*Aline part. La belle en liberté*

*Reste & s'arrange au palais enchanté,*

*Commande en reine ou plutôt en déesse.*

*De cent beautés une foule s'empresse*

*A prévenir ses moindres volontés.*

*A-t-elle faim? Cent plats sont apportés ;*

*De vrai nectar la cave était fournie ,*

*Et tous les mets sont de pure ambrosie ;*

*Les vases sont du plus fin diamant.*

*Le repas fait, on la mène à l'instant*

*Dans les jardins, sur les bords des fon-  
taines ,*

*Sur les gazons, respirer les haleines*

*Et les parfums des fleurs & des Zé-  
phirs.*

Vingt chars brillans de rubis, de sa-  
phirs,

Pour la porter se présentent d'eux-mê-  
mes :

Comme autrefois les trépieds de Vulcain  
Allaient au ciel, par un ressort divin,  
Offrir leur siege àux majestés suprêmes.  
De mille oiseaux les doux gazouillemens,  
L'eau qui s'enfuit sur l'argent des ri-  
goles,

Ont accordé leurs murmures charmans,  
Les perroquets répétaient ses paroles,  
Et les échos les disaient après eux.

Telle Psyché par le plus beau des dieux

A ses parens avec art. enlevée,

Au seul amour dignement réservée,

Dans un palais des mortels ignoré,

Aux élémens commandait à son gré.

Madame Arsene est encor mieux servie ;

Plus d'agrémens environnaient sa vie ;

Plus de beautés décoraient son séjour ;

Elle avait tout, mais il manquait l'a-  
mour.

*On lui donna le soir une musique ,  
Dont les acords & les accens nouveaux  
Feraient pâmer soixante cardinaux.*

*Ces sons vainqueurs allaient au fond des  
ames ;*

*Mais elle vit , non sans émotion ,  
Que pour chanter on n'avait que des fem-  
mes.*

*“ Dans ce palais point de barbe au men-  
ton !*

*“ A quoi , dit-elle , a pensé ma maraine ?*

*“ Point d'homme ici ! Suis-je dans un  
couvent ?*

*“ Je trouve bon que l'on me serve en  
reine ;*

*“ Mais sans sujets la grandeur est du  
vent.*

*“ J'aime à régner , sur des hommes s'en-  
tend :*

*“ Ils sont tous nés pour ramper dans ma  
chaîne.*

*“ C'est leur destin , c'est leur premier de-  
voir ;*

*“ Je les méprise & je veux en avoir. »  
Ainsi parlait la recluse intraitable.*

*Et cependant les Nymphes sur le soir  
Avec respect ayant servi sa table,  
On l'endormit au son des instrumens.*

*Le lendemain, mêmes enchantemens,  
Mêmes festins, pareille sérénade:  
Et le plaisir fut un peu moins piquant.  
Le lendemain lui parut un peu fade.  
Le lendemain fut triste & fatigant.  
Le lendemain lui fut insupportable.*

*Je me souviens du tems trop peu di-  
rable,  
Où je chantais dans mon heureux print-  
tems  
Des lendemains plus doux & plus plai-  
sans.*

*La belle enfin chaque jour fétoyée  
Fut tellement de sa gloire ennuyée,  
Que détestant cet excès de bonheur,  
Le paradis lui faisait mal au cœur.  
Se trouvant seule, elle avise une breche  
A certain mur; & semblable à la fleche  
Qu'on voit partir de la corde d'un arc,  
Madame saute, & vous franchit le  
parc.*

*Au même instant , palais , jardins , fontaines ;  
Or , diamans , émeraudes , rubis ,  
Tout disparaît à ses yeux ébaubis .*

*Elle ne voit que les stériles plaines  
D'un grand désert , & des rochers affreux :  
La dame alors , s'arrachant les cheveux ;  
Demande à Dieu pardon de ses sottises .*

*La nuit venait , & déjà ses mains grisées  
Sur la nature étendaient ses rideaux .*

*Les cris perçans des funebres oiseaux ,  
Les hurlemens des ours & des pan-  
theres*

*Font retentir les antres solitaires .*

*Quelle autre fée , hélas ! prendra le soin  
De secourir ma sœur avventuriere ?*

*Dans sa détresse elle apperçoit de  
loin ,*

*À la faveur d'un reste de lumière ,*

*! Au coin d'un bois , un vilain charbonnier ,  
Qui s'en allait par un petit sentier ,  
Tout en sifflant , retrouver sa chaumiere .*

*“ Qui que tu sois , lui dit la beauté  
fiere ,*

*“ Vois*

« *Vois en pitié le malheur qui me suit ;*  
 « *Car je ne sais où coucher cette nuit. »*  
*Quand on a peur, tout orgueil s'humanise.*

*Le noir pataut, la voyant si bien mise,*

*Lui répondit : « Quel étrange démon*  
 « *Vous fait aller, dans cet état de crise,*  
 « *Pendant la nuit, à pied, sans compa-*  
*gnon ?*  
 « *Je suis encor très-loin de ma maison.*  
 « *Ça, donnez-moi votre bras, ma mi-*  
*gnone,*  
 « *On recevra sa petite personne*  
 « *Comme on pourra. J'ai du lard & des*  
*œufs.*  
 « *Toute Française, à ce que j'imagine,*  
 « *Sait, bien ou mal, faire un peu de*  
*cuisine.*  
 « *Je n'ai qu'un lit ; c'est assez pour nous*  
*deux. »*

*Disant ces mots, le rustre vigoureux,*  
*D'un gros baiser sur sa bouche ébahie,*  
*Ferme l'accès à toute répartie ;*

*Et par avance il veut être payé  
 Du nouveau gîte à la belle octroyé.  
 " Hélas, hélas ! dit la dame affligée,  
 " Il faudra donc qu'ici je sois mangée  
 " D'un charbonnier, ou de la dent des  
 lous !*

*Le désespoir, la honte, le courroux  
 L'ont suffoquée; elle est évanouie.  
 Notre galant la rendait à la vie:  
 La fée arrive, & peut-être un peu tard.  
 Présente à tout, elle était à l'écart.*

*" Vous voyez bien, dit-elle à sa filleule,  
 " Que vous étiez une franche bégueule.  
 " Ma chere enfant, rien n'est plus pé-  
 rilleux*

*" Que de quitter le bien pour être mieux.,,  
 La leçon faite, on reconduit ma belle  
 Dans son logis: tout y changea pour elle,  
 En peu de tems, sitôt qu'elle changea.  
 Pour son profit elle se corigea.*

*Sans avoir lu les beaux moyens de plaire  
 Du sieur Moncrif, & sans liure, elle  
 plût.*

*Que fallait-il à son cœur? . . . . Qu'il  
 voulut.*

Elle fut douce, attentive, polie,  
 Vive & prudente; & prit même en se-  
 cret,  
 Pour charbonnier, un jeune amant discret,  
 Et fut alors une femme accomplie.



IV. Pour le 24 août, 1772.

Tu reviens après deux cens ans,  
 Jour affreux, jour fatal au monde!  
 Que l'abime éternel du tems  
 Te couvre de sa nuit profonde!  
 Tombe à jamais enseveli  
 Dans le grand fleuve de l'oubli  
 Séjour de notre antique histoire.  
 Mortels à souffrir comdamnés,  
 Ce n'est que des jours fortunés;  
 Qu'il faut conserver la mémoire.

C'est après le triumvirat,  
 Que Rome devint florissante;  
 Un poltron, tyran de l'état,  
 L'embellit de sa main sanglante.  
 C'est après les proscriptions

*Que les enfans des Scipions,  
Se croyoient heureux sous Octave ;  
Tranquilles & soumis à la loi,  
On vit danser le peuple roi,  
En portant des chaînes d'esclave.*

*Virgile , Horace , Pollion ,  
Couronnés de myrthe & de lierre ,  
Sur la cendre de Cicéron ,  
Chantaient les baisers de Glicere.  
Ils chantaient dans les mêmes lieux  
Où tomberent cent demi-dieux ,  
Sous des assassins mercénaires ;  
Et les familles des proscrits ,  
Rassembloient les jeux & les ris ,  
Entre les tombeaux de leurs peres.*

*Bellone a devasté nos champs ,  
Par tous les fléaux de la guerre :  
Cérès par ses dons renaisans ,  
A bientôt consolé la terre.  
L'enfer engloutit dans ses flancs  
Les déplorables habitans  
De Lisbonne aux flammes livrée.  
Abandonna-t-on son séjour ?  
On y revint , on fit l'amour ,  
Et la perte fut réparée.*

*Tout mortel à versé des pleurs,  
Chaque siècle a connu des crimes ;  
Ce monde est un amas d'horreurs,  
De coupables & de victimes.  
Des maux passés le souvenir,  
Et les terreurs de l'avenir,  
Seraient un poids insupportable.  
Dieu prit pitié du genre humain ;  
Il le créa frivole & vain,  
Pour le rendre moins misérable.*






---

 QUATRIEME PARTIE.
 

---

L E  
 NOUVELLISTE SUISSE,  
 ou  
 ANNALES POLITIQUES  
 DE L'EUROPE.

---

T U R Q U I E.

**C**onstantinople. L'ouverture du congrès qui doit terminer la guerre entre les deux empires, ne s'est pas faite au jour fixé, à cause d'une indisposition survenue à M. Thugut, ministre de la cour de Vienne, & qui l'a obligé de différer son départ. Ce congrès se tiendra auprès de Fockfani, dans un bâtiment en bois que les Russes ont fait construire, lequel est assez vaste pour loger tous les ministres qui doivent

s'y rassembler, & disposé de maniere à prévenir toutes difficultés par rapport au cérémonial. Un officier Russe, portant un long plumet blanc à son chapeau, a traversé cette capitale, escorté de 30 janissaires, est descendu chez le ministre de Prusse, & s'est embarqué sur une galere, accompagné du second interprète, d'un autre officier de la Porte, pour se rendre à Paros. Il a porté à l'amiral Spiritow, l'ordre de conférer avec les commissaires Turcs, pour un armistice sur mer; ce qui n'empêche pas que les vaisseaux Russes ne continuent à croiser devant les Dardanelles, & ne se saisissent, autant qu'ils peuvent le faire, des vaisseaux chargés de vivres pour cette capitale, l'amiral Russe n'ayant pas voulu traiter de l'armistice jusques à ce qu'il en ait reçu l'ordre du comte Alexis Orlow, général en chef de toutes les forces de S. M. I. dans la Méditerranée. On a appris quelques détails touchant l'événement qui vient de changer le sort de l'Egypte. Ali-Bey ayant joint avec un corps de ses meilleures troupes, les débris de son armée qui avait été défaite par Mehemet-Aboudaab, attendit ce dernier dans un camp retranché & muni d'artillerie; mais une partie de son armée s'étant rangée du parti du vainqueur, Ali-Bey

n'eut que tems de se sauver au Caire, d'enlever 5 millions d'écus, & de prendre la route de Syrie avec 1500 hommes qui lui sont restés fideles. Mehemet-Aboudaab a fait ensuite son entrée publique dans cette capitale de l'Egypte, s'est saisi des principaux ministres ou confidens d'Ali-Bey, les a fait périr par divers supplices, & a envoyé neuf députés pour prêter hommage au grand Seigneur. La Porte informée de cette heureuse révolution, lui a expédié un firman ou patente, qui le déclare commandant de l'Egypte, & la plupart des beys lui ont fait leurs soumissions. Aly-Bey arrivé en Syrie, s'est joint au scheik Daher & aux Mutualis qui suivent son parti, & assemblé les garnisons de Seyde de Rama & de quelques autres places, & fait de nouvelles levées, pour se mettre en état de rentrer dans l'Egypte. Mais comme les pachas de Syrie ont reçu ordre de réunir leurs forces pour le poursuivre, cette province est menacée de devenir la théâtre d'un sanglante guerre. Le grand Seigneur continue d'y envoyer des troupes & des sommes considérables, & les émirs des Druses font de leur côté toutes les dispositions nécessaires pour reprendre la ville de Seyde, qui leur a été précédemment enlevée par les Egyptiens.

On mande de Tunis, que le bey de cette régence presse avec activité l'armement de l'escadre qu'il a résolu d'envoyer dans le Levant, pour le service de la Porte, & que l'on fait des changemens considérables aux fortifications des châteaux de la Goulette, pour les mettre à l'abri de toute insulte.

## R U S S I E.

*Petersbourg.* Un courier dépêché de la grande armée aux ordres du général comte de Romanzow, a apporté la nouvelle que Osman-Effendi & le scheik de Sophie, plénipotentiaires de la Porte, étaient arrivés au camp du grand-visir; que le lendemain le ministre de la cour de Berlin s'y était aussi rendu, & qu'on y attendait chaque jour celui de la cour de Vienne. L'amiral Knowles, que la cour avait envoyé à Asoph, pour une expédition sur la mer-noire, en est de retour, & selon toutes les apparences, le succès que l'on se promet des conférences de Fockfani rendra cette expédition inutile. Cependant S. M. I. a ordonné de remettre en état tous les vaisseaux de guerre & les frégates qui se trouvent dans ce port de mer, & même d'en construire dix de 40 à 50 pièces de canon.

Les officiers étrangers que les Russes avaient faits prisonniers au château de Cracovie, n'ont point été renvoyés dans leur patrie, comme on l'avait publié; mais on les a fait passer de Léopol à Kiovie, d'où ils seront transportés, peut-être, dans des pays encor plus éloignés.

Suivant les lettres de Moldavie, l'armée Russe est divisée en plusieurs camps, entre la Sereth & le Pruth, l'extrémité de l'aile gauche étant à peu de distance de Fockfani. L'armée du grand-visir est à Siemla, à six lieues de Nicopolis, bien pourvue d'artillerie & de munitions.

### S U E D E.

*Stockholm.* Les députés de l'ordre des payfans ont demandé que l'on augmentât le comité secret de 25 membres, pris dans leur chambre, pour avoir part aux délibérations sur les affaires de finance & d'impositions. Mais les trois autres ordres n'y ont point consenti, & le clergé ayant répondu que lorsqu'il s'agirait de quelque affaire concernant les droits des payfans, le comité ne manquerait pas de prendre l'avis de ses députés, cette réponse a été agréée par la noblesse & la bourgeoisie.

Le roi tint, le 17 juillet, chapitre-général de ses ordres, & fit la cérémonie de la réception de trois grands-croix, deux commandeurs & vingt chevaliers du nouvel ordre de *Vasa*, dont le but est l'avancement de l'agriculture, des mines, du commerce & de toutes les sciences de l'économie politique.

On a été informé que la reine douairiere de Suede avait quitté Berlin, que S. M. était en route pour revenir dans ce royaume, & que le roi de Prusse, comme garant du contrat de mariage de cette princesse sa sœur, avec le feu roi de Suede, avait ratifié l'échange proposé par rapport aux terres dont elle doit jouir pour son douaire.

M. Stahlgren, ancien directeur de la compagnie des Indes, & commandeur de l'ordre de *Vasa*, vient de faire don au public d'une somme de 100,000 florins, pour ériger un hôpital d'orphelins à Gottembourg, port où l'on équipe les vaisseaux de la compagnie. Les états ont résolu de faire frapper une médaille pour perpétuer la mémoire de cet acte de patriotisme & d'humanité. Les garçons qu'on élèvera dans cet hôpital, y acquerront toutes les connaissances nécessaires à un agriculteur & à un jardinier.

La sentence prononcée il y a quelque tems par la justice de la cour, contre ceux qui ont été convaincus de malversation, lors du choix des membres de la diette, a été confirmée par le roi, quoique S. M. eut désiré pouvoir les comprendre dans la grace qu'elle doit accorder en montant sur le trône, & de laquelle les grands crimes sont seuls exceptés; mais la diette n'a pas jugé à propos d'y consentir.

#### D A N N E M A R C.

*Copenhague.* Dans le traité que le contre-amiral Hoogland a renouvelé au nom du roi, entre cette cour & la régence d'Alger, il a été stipulé, 1°. que les esclaves Danois, au nombre de trente, seraient rendus sans rançon. 2°. Que le péage qu'on exigeait des Danois à 10 pour 100, serait réduit à 5 pour 100. 3°. Que les vaisseaux Algériens salueraient les premiers les vaisseaux Danois. C'est, dit-on, le peuple d'Alger qui a contraint le dey & le divan à conclure cette paix, pour que leurs corsaires puissent continuer librement leurs pirateries sur la Méditerranée, & se conserver ainsi un de leurs principaux revenus.

On continue à faire de grands changemens à la cour. Le comte de Rantzau d'Aschberg, ministre d'état, revêtu de divers emplois, & l'un des principaux acteurs de la révolution, a demandé & obtenu sa démission absolue, avec la permission de se retirer dans ses terres en Holstein. Le roi lui a fait des présens, mais il ne lui a point encore assigné de pension. Le colonel d'Arendsdorff a été dépouillé du commandement du régiment des gardes de Norwege; le comte Holstein-Holsteinbourg a perdu de même tous ses emplois.

La cour s'occupe des projets de réglemens, pour réfréner le luxe excessif qui occasionne la sortie de sommes considérables hors du royaume.

## P O L O G N E.

*Varsovie.* La garnison Russe qui a occupé pendant long-tems cette capitale, va faire place aux troupes qui s'avancent de la Lithuanie, & l'on attend ici la légion de Petersbourg qui était à Grodno. Les baskires dont on a parlé n'ayant pu être conservés en corps national, à cause de leur goût pour le brigandage, ont été incorporés dans divers régimens Russes.

La confédération générale , dont il n'existe bientôt plus que le nom , a délié du ferment de fidélité tous ses conseillers , & leur a permis de faire chacun leur accommodement , à des conditions particulières. En conséquence de quoi plusieurs d'entr'eux ont écrit au roi , ou au baron de Saldern , & envoyé leur acte de soumission , dans lequel ils déclarent ne vouloir se prêter à aucun accord avec les Russes ; mais ce dernier article a été rejeté. D'autres chefs du même parti passent dans les pays étrangers. On a été long-tems incertain sur le sort du sieur Pulawski ; mais l'on est actuellement informé qu'après avoir échappé à bien des dangers , il est arrivé à Bareut , avec sa femme , sa fille , & une suite de 9 personnes , dans l'intention de se rendre à Paris.

Les troubles survenus à Vilna ont été occasionnés par un coup d'autorité du général Russe qui commande dans cette ville , qui a voulu introduire quelques dissidens parmi les juges qui composent le tribunal de justice. Le président & les principaux assesseurs se sont opposés à cette innovation , comme contraire aux loix fondamentales de l'état. Enfin le sort de Tynieck est décidé. Les confédérés qui défendaient cette forteresse se sont rendus aux Autrichiens , &

ceux-ci en ont pris possession. Les troupes Russes qui ont fait le siège de cette place, se sont repliées sur Cracovie. La garnison des confédérés a été conduite à Biala, pour être ensuite séparée & congédiée. Il ne reste plus aux confédérés que Czenstochow, & ils ne veulent de même remettre cette place qu'entre les mains des Autrichiens.

Ces derniers continuent leurs progrès dans la Pologne, & le général comte d'Estershasy qui les commande s'est avancé avec son armée divisée en cinq colonnes, jusques dans les faubourgs de la ville de Léopol, qui est encore occupée par une garnison de 3000 Russes. Il regne toujours une harmonie parfaite entre les troupes de ces deux puissances. D'un autre côté, les corps d'infanterie & de cavalerie Russes, dont le grand duché de Lithuanie est inondé, sont tous en mouvement. Les légions qui campaient près de Vilna, marchent vers l'intérieur du royaume, & sont remplacés par le corps que commande le général d'Elmpt, qui a pris son quartier-général à Grodno.

Le général Haddick a fait publier dans tous les quartiers qui sont occupés par les troupes qu'il commande, une ordonnance par laquelle il est enjoint aux receveurs des revenus publics, de les porter désormais

dans la caisse Autrichienne. On y a fait de plus un dénombrement, & exigé un état exact de tous les villages ou hameaux, du nombre des familles, & de celui des personnes comprises dans chaque paroisse. La même chose a eu lieu en Lithuanie, de la part des commissaires Russes. On a ordonné enfin de tenir registre de tous les vivres, grains & fourages, & du nom des propriétaires, de même que des chevaux, bœufs, &c.

Les troupes Prussiennes qui sont entrées dans la Pologne montent à 26, 800 hommes, tant infanterie que cavalerie & hussards. Depuis la fin de juillet dernier, elles se replient sur la Silésie, & ont abandonné quelques postes de la Prusse-Polonaise.

La maladie contagieuse qui s'est manifestée en quelques endroits de la Pologne, peu éloignés de la Moldavie, a donné lieu à un redoublement de précautions, pour en empêcher les progrès. L'ordonnance de l'évêque de Poluanie, qui supprime les fêtes tombantes sur les jours ouvriers & en renvoie la célébration aux dimanches suivans, a rencontré dans son exécution des obstacles qui n'ont pû être enlevés qu'à l'aide de l'autorité publique.

ALLEMAGNE.

## A L L E M A G N E.

*Hambourg.* Outre les troupes Autrichiennes qui se trouvent actuellement dans la Pologne, il vient d'y entrer une nouvelle armée, composée d'environ 30,000 hommes, qui avait été rassemblée sur les frontières de la Hongrie. L'avant-garde de la colonne de la droite y a pénétré par les gorges de Sçola; elle est commandée par le colonel baron de Wimpfen, qui, au sortir de débouchés, a fait marcher des détachemens considérables vers les frontières de la Moldavie.

Rien n'est plus affligant pour l'humanité que le tableau de l'état, où, suivant les lettres de Varsovie, la Pologne se trouve aujourd'hui réduite, par rapport à la population & la culture des terres, même dans les lieux que la contagion n'a pas ravagés. Les campagnes sont encore bien cultivées à quelques lieues de Varsovie, mais au delà & jusqu'à Rava, tout est en friche; on n'y apperçoit plus que des ruines, de châteaux & de villages. En avançant dans la Siradie, on ne trouve que des villages inhabités; tout le reste a été la proie des flammes, & les habitans ont tous abandonné leurs foyers. A peine compte-t-on

5,000 ames dans un district de 20 milles , qui était extrêmement peuplé & , couvert chaque année d'abondantes moissons. On peut juger par ce seul trait de la situation de diverses autres provinces , qui n'ont pas été moins exposés aux horreurs d'une guerre si cruelle.

*Vienne.* La cour a envoyé divers ingénieurs à son armée en Pologne. Elle s'y répand de plus en plus , laissant par-tout des sauve-gardes & observant une exacte discipline. Les confédérés se soumettent avec empressement aux armes Autrichiennes , & prennent service dans les régimens de cette puissance.

Le comte Oginski , envoyé extraordinaire du roi & de la république de Pologne , a remis à tous les ministres étrangers qui résident ici , une note de sa cour sur l'entrée des troupes Impériales en Pologne. Il y déplore le malheur de sa patrie , qui , inondée de Russes , remplie de Prussiens , vient encore de recevoir deux nombreux corps de troupes Autrichiennes , dont l'un a pris poste dans des domaines appartenans à la république , a fait signer aux officiers des Salines un écrit contradictoire à leur serment , s'est emparé d'un magasin de fourage établi pour un détachement des gardes à cheval , &c.

On assure qu'un officier Autrichien a passé au camp du général comte de Romanzow, pour y régler les quartiers, & que si les Russes différent évacuer Léopol, c'est uniquement parce qu'en cas de la rupture du congrès, cette place leur ferait absolument nécessaire pour la communication avec la grande armée sur le Danube.

*Mayence.* Il paroît une ordonnance de S. A. S. électorale, en faveur des citoyens appauvris & souvent ruinés par des dons faits à l'église. Douze électeurs avaient fait des réglemens depuis un siècle, sur cet important objet, & inutilement défendu aux religieux l'acquisition de tous immeubles & autres lucre en capitaux & en rentes. S. A. S. E. révendique tous ces sortes de biens tombés entre les mains des réguliers, depuis 1615, à moins qu'ils n'en produisent des titres valables; défend de donner au delà de 200 florins aux gens de main-morte, leur ordonnant de recevoir pour cette somme tout sujet capable qui se présentera pour entrer en religion. Elle ôte aussi aux réguliers le privilège scandaleux de vendre du vin & de métamorphoser leurs cloîtres en cabarets, &c.

## I T A L I E.

Rome. S. S. a accordé aux vives instances des religieux minimes Français du couvent de la S. Trinité-des-monts, la dispense de se relever à minuit pour aller au chœur, & leur a donné un bref qui les exempte de cette obligation. Ils auront sans doute allégué que Dieu n'exigeait pas que l'on sacrifiat le repos de la nuit, tandis que le jour est assez long pour l'invoquer. Cette raison peut avoir une égale force pour tous les ordres religieux à qui le même devoir est imposé.

Le chevalier Monimo, ministre du roi d'Espagne, a fait mettre le sceau du roi sur les effets du prélat Aspurn, son prédécesseur, parce qu'en vertu de la bulle *Crociata*, S. M. C. hérite des biens appartenans aux évêques de son royaume.

On a reçu à la secrétairerie d'état, l'avis que S. M. le roi de Prusse devait prendre bientôt possession de la Prusse-Polonaise. Cet événement a été notifié au souverain pontife par le ministère de Varsovie, parce que le S. Siege a toujours prétendu avoir un domaine immédiat sur la Warmie qui fait partie de cette province, & qu'il y a usé quelquefois de ce droit.

Il est décidé enfin que les jésuites sortiront du séminaire & du collège romain ; on nomme déjà les professeurs qui les remplaceront & qui seront installés au mois de novembre prochain , à l'ouverture de la reprise des études ordinaires.

*Naples.* Le roi des deux Siciles avait en 1769 , aboli les dîmes dans tout le district de Caserta , en accordant à chaque curé une portion congrue de 100 ducats , & 30 ducats pour l'entretien de l'église. S. M. vient de faire le même établissement à Naples & dans tout le royaume , sous la réserve expresse que les 100 ducats ne seront payés qu'aux pasteurs qui desservent eux-mêmes leurs paroisses.

On assure que les ministres des cours de l'auguste maison de Bourbon , doivent se réunir à Gaëta , avec quelques cardinaux & autres prélats , pour y prendre une conclusion définitive par rapport à l'affaire des jésuites.

*Genes.* Le bey d'Alger a publié un édit en vertu duquel tous les Espagnols qui se trouvaient dans cette ville ont été saisis & conduits en prison. Les motifs d'un ordre aussi extraordinaire sont que le bey prétend avoir découvert des projets menaçans de la part de l'Espagne contre Alger.

On en a écrit à la cour de Madrid , qui fans doute ne laissera pas long-tems ses sujets dans les fers. Plusieurs avis portent que l'empereur de Maroc ayant rassemblé toutes ses troupes aux environs de Ceuta , a commencé à canonner cette place Espagnole , & que S. M. C. a ordonné de nouvelles levées pour remettre l'infanterie Espagnole sur le même pied où elle était avant la dernière réforme. On a reçu avis que le vice-roi du Pérou a envoyé plusieurs vaisseaux avec des troupes & des munitions de toute espece , dans l'isle de *Chiloé* , située sur les côtes du Chili , en vue d'y former un établissement , & d'y construire une forteresse , que la position de cette isle rendra très-importante , pour la sûreté de la navigation dans la mer du sud.

M. Nagel , consul de Hollande à Cadix , a reçu une lettre de M. Rossignol , dattée de Larache , portant que la suspension d'armes accordée par l'empereur de Maroc doit s'étendre jusques au 1 janvier 1773 , & ira même nécessairement jusques au mois de mai , parce que les armateurs ne se mettent pas en mer avant ce tems-là. Tous , dans cet intervalle , sont obligés de se munir d'un passeport de M. Rossignol.

*La Bastie.* Les Corfes, dans leur affemblée générale, tenue le 25 juillet, ont élu par ordre de la cour de France, trois députés pour le clergé, la noblesse & le tiers-état, lesquels se rendront à Versailles, munis de leurs instructions. Le gouvernement de cette isle a mis fin aux confiscations & aux exils, & accordé un pardon général. Il n'est plus besoin d'obtenir une permission pour en sortir, & chacun peut y entrer librement. On a rendu aux propriétaires ceux de leurs biens qui avaient été saisis. Tous les travaux & les fortifications de la haute ville de Corte sont achevés. On parle de fortifier de même la basse, mais en comprenant un plus grand terrain dans sa nouvelle enceinte.

### F R A N C E.

*Paris.* On a découvert à trois lieues de Joinville, les fondemens d'une forteresse construite par les Romains, & l'on y a trouvé des médailles depuis Auguste jusques à Constance, fils de Constantin le grand, avec des inscriptions, des instrumens de sacrifices & d'autres monumens de l'antiquité.

L'ancien évêque de Rennes ayant remis

en dépôt à son successeur, des vases sacrés, achetés chez les jésuites, sous condition de les remettre à ces peres au cas qu'ils fussent rétablis dans 40 ans, celui-ci les a vendus. Il a ensuite été attaqué au parlement de Bretagne, décrété & assigné pour être oui ; se trouvant preuves de violation de dépôt & abus d'autorité. L'évêque a réclamé la protection du clergé actuellement assemblé, lequel ayant écrit au roi à ce sujet, le conseil a cassé l'arrêt du parlement, quant au décret d'assignation, & a renvoyé l'évêque à fins civiles, devant la grand chambre du même parlement. Mais le prélat réclame contre cette décision, demandant à être renvoyé devant telle autre cour, excepté celle-là, qu'il plaira à S. M. de nommer.

On a reçu avis que la colonie de l'isle de France avait effuyé au mois de février dernier, un ouragan qui a fait périr la plus grande partie des batimens dont elle se servait pour le cabotage avec les isles voisines. Le ministre de la marine informé de ce désastre, a ordonné d'armer en toute diligence à l'Orient, deux flûtes & trois autres bâtimens que l'on juge propres pour ce service.

Le vicomte de Bombelle ayant époufé la dlle. de Camp, proteftante, en avait eu une fille, & s'était marié enfuite à une catholique. La premiere lui ayant intenté procès au parlement de Paris, a été déboutée de fa demande, fon mariage n'étant pas revêtu des formes prefrites par les loix. L'arrêt lui assigne en dommage & intérêts une fomme qu'elle a refusée, & elle s'est retirée avec fa fille dans les états du Landgrave de Hefse-Darmftad. Le vicomte a reçu ordre de quitter la place qu'il occupait dans les gendarmes de la garde. On prétend que le parlement follicite une loi qui affure la validité des mariages des proteftans en France.

M. Walsh, Anglois, s'est rendu à la Rochelle, pour examiner le poiffon nommé *la Torpille*, parce qu'il a la propriété d'engourdir ceux qui le touchent. Il a prouvé que ce poiffon est doué d'une force électrique extraordinaire, qu'il a mefurée avec l'électrometre, & comparée avec celle de tous les corps connus. Il a fait encore fur ce poiffon diverfes expériences dignes de l'attention des phyficiens.

## A N G L E T E R R E.

*Londres.* Le parlement d'Irlande a été prorogé jusques au 8 septembre. Les troubles survenus dans ce royaume & la cherté des vivres, que l'on éprouve encore dans quelques provinces de l'Angleterre & de l'Ecosse, ont engagé un nombre considérable de familles à se transporter en Amérique. Messieurs Walpole & Warthon ont obtenu une charte pour fonder une nombreuse colonie dans les environs du Mississipi, malgré l'opposition de quelques ministres qui redoutent pour la métropole, la multiplication de ces sortes d'établissmens. L'amiral Montaignu a informé l'amirauté qu'ayant donné ordre à l'un des vaisseaux de son escadre de croiser devant la rade de la Providence, à Rhode-Island, l'une des quatre provinces de la nouvelle-Angleterre, afin d'empêcher la contrebande, deux cens hommes de la populace, armés & distribués en huit bateaux, avaient abordé ce vaisseau pendant la nuit, & y avaient mis le feu, après avoir tué le capitaine & enlevé l'équipage. Le gouverneur de l'isle a promis 100 liv. sterling, à quiconque pourrait découvrir les auteurs de cet attentat.

Il a été résolu que désormais on ferait

acheter en Irlande & non ici, les provisions salées nécessaires pour les flottes & les garnisons du dehors, ce qui ramenera dans cette capitale l'abondance de ces comestibles.

On a répandu dans le public des observations sur l'arrangement que les cours de Vienne, de Petersbourg & de Berlin font supposées vouloir prendre, relativement à la Pologne, & l'on entreprend de prouver qu'il ferait non seulement préjudiciable au commerce général de l'Europe, mais encore contraire à divers traités.

Le rapport du comité de la chambre des communes, chargé d'examiner l'état du commerce de la compagnie des Indes a été rendu public. Il parait que si le lord Clive & les autres officiers ont rendu des services essentiels à cette compagnie, on peut les soupçonner d'avoir cherché à faire des fortunes immenses, en excitant certaines révolutions dans l'Inde. On a reçu des nouvelles très-désagréables de ces pays-là. Les Marattes sont entrés dans le territoire de Carnate, & ont commis de grands excès aux environs de Madraff, parce que le conseil de Calcuta leur a refusé le tribut ordinaire, de même que des secours contre les princes Indiens avec qui ils sont en guerre. Les

directeurs de la compagnie ont nommé deux surintendans & deux contrôleurs pour les affaires de leur commerce.

L'arrêt en faveur du negre, dont on a parlé, a été fort agréable aux quakers, qui, dans la lettre de convocation pour leur assemblée générale, s'exprimaient sur ce sujet de la maniere suivante.

“ Il parait que l'usage de tenir les negres  
 “ dans un esclavage oppressif & contraire  
 “ aux droits naturels a été décrédité avec  
 “ tant de succès dans quelques-unes de nos  
 “ colonies, qu'il a déjà considérablement  
 “ diminué. Nous souhaitons avec ardeur  
 “ que l'on continue ces effets salutaires &  
 “ que par la faveur de la divine providence,  
 “ un trafic si impitoyable & si injuste dans  
 “ sa nature, envers une partie de notre  
 “ propre espece, créée aussi bien que nous  
 “ pour l'immortalité, soit un jour considéré  
 “ dans son vrai point de vue & entière-  
 “ ment aboli, comme un légitime sujet de  
 “ reproche pour la profession du christia-  
 “ nisme. ”

Le Sr. William Hicks, a légué à la société établie pour les progrès de la marine, 300 liv. sterl. de rentes, dont la moitié est destinée à faire embarquer de pauvres garçons comme apprentifs, au service des vais-

seaux marchands, & l'autre à faire apprendre des métiers à de pauvres filles. Cet acte de bienfaisance a été conservé par un monument.

*P A Y S - B A S.*

*La Haye.* Les états de Hollande ont publié une ordonnance sur les naufrages, qui sera très-utile pour le commerce, & fait l'éloge de leur humanité. Elle contient plusieurs articles & des détails sur les arrangemens que l'on doit prendre dans ces tristes cas.

---

*Manheim.* Le 126<sup>e</sup> tirage de la *lotterie Electorale Palatine*, s'est exécuté à Manheim, le 6 août 1772, avec les formalités accoutumés. Les numéros extraits de la roue de fortune sont :

N<sup>o</sup>. 78. 66. 42. 39 & 90.

Le 127<sup>e</sup> tirage de la même lotterie s'est fait également le 27 août 1772. Les numéros fortis sont :

N<sup>o</sup>. 76. 31. 82. 10 & 62.

Le 128<sup>e</sup> tirage de ladite lotterie se fera le jeudi, 17 septembre prochain.



# T A B L E.

## I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. **E**SSAI sur le caractère, les mœurs  
& l'esprit des femmes, dans les dif-  
férens siècles. 3
- II. Versuch, &c. Essai sur l'ordre social. 16
- III. Sermon sur les devoirs des gens de  
la ville, pendant le séjour qu'ils font  
à la campagne. 32
- IV. Essai sur les probabilités en fait de  
justice. 39

## II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. Histoire philosophique & politique des  
établissmens & du commerce des Eu-  
ropéens dans les deux Indes. 58
- II. Nouvelles découvertes de quelques tes-  
tacées pétrifiés, rares & inconnus, pour  
servir à l'histoire naturelle de la  
basse-Allemagne. 68
- III. Neue entdeckung der Amberstaube &c.  
c'est-à-dire, Nouvelle découverte de  
la véritable origine de la terre d'ant-  
bre ou terre de Cologne. 74



## III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. <i>Mémoires de Sophie de Sternheim, traduits de l'allemand.</i>	78
II. <i>Adresse salutaire d'un juge, extrait du journal politique.</i>	85
III. <i>La Bégueule, conte moral.</i>	88
IV. <i>Pour le 24 août, 1772.</i>	99
IV. PARTIE. <i>Annales politiques de l'Europe.</i>	
<i>Turquie.</i> . . . . .	102
<i>Russie.</i> . . . . .	105
<i>Suede.</i> . . . . .	106
<i>Dannemarck.</i> . . . . .	108
<i>Pologne.</i> . . . . .	109
<i>Allemagne.</i> . . . . .	113
<i>Italie.</i> . . . . .	116
<i>France.</i> . . . . .	119
<i>Grande-Bretagne.</i> . . . . .	122
<i>Pays-Bas.</i> . . . . .	125
<i>Manhem.</i> . . . . .	ibid.



